

(re)définir l'usuel : une grande surface d'alimentation en contexte périurbain comme lieu communautaire intégré



essai(projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M.Arch.

Claudia Audet

École d'architecture
Université Laval
2007

Le présent essai(projet) brosse les portraits d'un phénomène en pleine expansion, la rurbanisation, et d'une typologie commerciale issue du monde contemporain, la grande surface. Structure urbaine, paysage et socialisation s'en imposent alors comme les principaux enjeux inhérents. À cet égard, l'essai(projet) cherche à explorer le potentiel d'intégration d'une grande surface d'alimentation à un contexte périurbain. S'élabore une démarche de création architecturale sensible, laquelle se fonde sur l'interprétation de concepts d'intervention théoriques et la lecture des qualités intrinsèques du site d'intervention et contribue à la (re)définition de la typologie commerciale à l'étude. Le projet d'architecture proposé, une grande surface d'alimentation au cœur même du noyau villageois de Château-Richer, en illustre ainsi la pertinence et le fonctionnement.

Directeur de recherche :

GianPiero Moretti

professeur, École d'architecture de l'Université Laval.

Membres du jury :

Denis Bilodeau

professeur, École d'architecture de l'Université de Montréal.

Pierre Côté

professeur, École d'architecture de l'Université Laval.

Marie-Claude Dubois

professeur, École d'architecture de l'Université Laval.

Jacques Plante

chargé de cours, École d'architecture de l'Université Laval.

Sincèrement,

merci à mon directeur de recherche, GianPiero Moretti
pour l'intérêt témoigné;

merci à François Dufaux
pour les conseils prodigués;

merci à mes parents, Yoland et Nicole
pour l'appui inconditionnel;

merci à mes sœurs, Amélie et Marie-Lou
pour la constante présence;

merci à Georges Nadeau, gérant du supermarché Métro du Lac-Etchemin
pour la collaboration apportée;

merci à Viet An
pour l'écoute active;

merci à David, Jean-Philippe, Isabelle et Olivier
pour l'aide précieuse;

merci à tous les collègues et amis
pour les réflexions contributives au développement de cet essai(projet).

contenu de l'essai	i
encadrement et membres du jury	ii
avant-propos	iii
liste des figures	vi
introduction	
mise en contexte	1
problématique	1
pertinence	3
chapitre 1	
une réalité urbaine croissante : le contexte périurbain	
manifestations physiques	5
effets de la rurbanisation sur le milieu	7
chapitre 2	
un concept architectural et social omniprésent : la grande surface d'alimentation	
contexte d'émergence des boîtes	9
évolution typologique des supermarchés	11
effets de l'établissement des boîtes	13
principes de conception des supermarchés	16
concepts d'intervention pour une grande surface d'alimentation redéfinie	
<i>le regard sur le contexte : typomorphologie et analyse paysagère</i>	18
<i>l'expérience de la porosité</i>	20
<i>la reconsidération du lieu public</i>	24

chapitre 3	
une grande surface d'alimentation (re)définie au contexte de Château-Richer	
mission, enjeux et objectifs de design du projet	27
démarche de conception du projet	27
présentation du site	28
<i>justification du choix</i>	29
<i>analyse du site</i>	29
<i>analyse typomorphologique</i>	30
<i>analyse paysagère</i>	31
présentation du projet	33
réflexion critique	39
conclusion	41
bibliographie	42
annexe 1	
schéma de concepts	44
annexe 2	
alternatives de la porosité surfacique d'une grande surface d'alimentation	45
annexe 3	
analyse du contexte	49
annexe 4	
planches du projet	64

figure 01		
épicerie		
source: Hinkin (1998)		11
figure 02		
premier supermarché		
source: Hinkin (1998)		12
figure 03		
supermarché hors-ville		
source: Hinkin (1998)		13
figure 04		
supermarché sur rue		
source: Hinkin (1998)		13
figure 05		
décomposition du système du paysage		
source originale: Avocat (1984)		20
figure 06		
projet Hybrid Housing (Beijing)		
source: Holl (2005)		21
figure 07		
Simmons Hall (Cambridge)		
source: Holl (2005)		22
figure 08		
siège social Het Oosten (Amsterdam)		
source: Holl (2005)		23
figure 09		
schéma conceptuel du Simmons Hall		
source: Holl (2005)		24

figure 10	boutique Prada (New York) source: Moore et Sudjic (2002)	26
figure 11	site d'intervention	28
figure 12	signes culturels source: auteur	32
figure 13	volumétrie bâtie source: auteur	32
figure 14	juxtaposition des milieux source: auteur	32
figure 15	architecture traditionnelle source: auteur	32
figure 16	architecture altérée source: auteur	32
figure 17	perspective de la fragmentation depuis l'église	33
figure 18	profil topographique	34
figure 19	perspective de la place en été	35
figure 20	perspective de la place en hiver	35

figure 21	
perspective du café	36
figure 22	
perspective depuis le boulevard Sainte-Anne	37
figure 23	
perspective depuis l'avenue Royale	38

mise en contexte

Le présent essai(projet) s'intéresse à deux phénomènes du monde contemporain suscitant réactions politiques et populaires: la croissance du territoire périurbain et la multiplication des grandes surfaces. D'une part, le territoire périurbain, cet interface entre ville et campagne, est sujet à une pression de développement soulevant des questionnements relatifs à ses conséquences sur les espaces naturels et les quartiers déjà édifiés de même qu'au devenir de l'identité d'un milieu dont les transformations s'inspirent de modèles importés des quartiers urbains et sururbains (Moretti et Vachon 2005 :1). D'autre part, la grande surface, typologie s'inscrivant dans l'histoire datant de plus de deux siècles de l'évolution du commerce au détail, est objet de condamnation. En effet, son établissement, autant physique que fonctionnel, au sein d'un milieu en affecte négativement les sphères économique, urbaine, paysagère, environnementale et sociale (Péron 2004 : 13-14).

problématique

La problématique du présent essai(projet) s'inscrit dans une compréhension de la grande surface d'alimentation comme lieu étroitement en relation avec diverses composantes du contexte périurbain.

C'est dans une logique relativement simple que se structure le milieu périurbain : autour d'un noyau villageois marquant la structure territoriale de l'agglomération et généralement empreint d'une histoire se développent des tissus de base et des tissus spécialisés (Moretti et Vachon 2005 : 17-19). Or, la course à l'urbanisation bouleverse les dits noyaux. En effet, l'abandon des bâtiments anciens et des artères commerciales traditionnelles qu'encourage l'implantation de grandes surfaces contribue à la destructuration des ensembles périurbains (Moretti et Vachon 2005 : 39). L'insertion de cette typologie commerciale dans de tels contextes affecte également les visions traditionnelles de la proximité et de la centralité. Certes, ces

concepts urbains se trouvent maintenus quoique recomposés dans le nouvel appareil commercial. Or, exigeant une mobilité accrue, les grandes surfaces sont moins accessibles à tous, engendrant ainsi de l'inégalité (Péron 2004 : 193-194). Enfin, les grandes surfaces, par leur implantation, semblent indifférentes au contexte, déconnectées de l'espace physique des quartiers environnants. Alors, comment consolider le milieu périurbain par l'implantation de la grande surface d'alimentation?

Moretti à propos du rôle urbain des bâtiments d'intérêt collectif affirme ceci (Moretti 1998 : 5) :

« Les bâtiments d'intérêt collectif jouent un rôle important dans la ville et ils interagissent à deux échelles différentes. Au niveau de l'agglomération, ils constituent une partie de la structure de support urbain, tandis qu'au niveau local, ils entretiennent, à cause de la singularité et de la particularité de leur programme, des rapports particuliers avec la voirie, l'îlot et la parcelle. C'est alors dans le passage entre les différentes échelles que se joue leur intégration plus ou moins grande au milieu bâti. »

Historiquement, l'esthétique des commerces est fortement liée aux classes sociales les fréquentant : alors que les grands magasins constituent le théâtre de la représentation bourgeoise, les discounts s'avèrent une réponse aux attentes et moyens des ménages d'ouvriers et d'employés (Péron 2004 : 27, 112). L'aspect architectural rudimentaire de la grande surface, visitée par toutes classes confondues dû à l'attrait de ses bas prix, bénéficie d'une excellente image puisque ses formes sont perçues comme le produit et le vecteur de la démocratisation de biens courants (Péron 2004 : 122). Aujourd'hui, sont toutefois décriés les impacts esthétiques des grandes surfaces sur le paysage et l'environnement : dégradation, altération et pollution (Péron 2004 : 194-195). Parce que cette typologie commerciale est soumise à une standardisation visant à projeter une image de marque, son architecture témoigne d'une complète indifférence aux paysages bâti et naturel du contexte périurbain dans lequel elle s'insère. Ainsi, comment inscrire dans le paysage du milieu périurbain une grande surface d'alimentation?

L'implantation des grandes surfaces modifie les relations traditionnelles de conseil et de confiance existantes entre le commerçant et le client : jadis personnalisées, elles sont désormais davantage empreintes d'anonymat (Péron 2004 : 162). Également, les grandes surfaces contribuent à la réification des échanges. En effet, l'affaiblissement des sociabilités associées aux courses courantes découle d'une croissante focalisation sur des marchandises investissant les vies quotidiennes sur un mode toujours plus intime et totalitaire (Péron 2004 :

15, 169). Enfin, parce que la boîte du milieu périurbain dénature l'espace public, les sociabilités qui s'y épanouissent habituellement se voient donc plus limitées. En effet, celles-ci s'organisent sur de la distance et du rapprochement, des évitements et des frottements : elles s'inscrivent dans la co-présence. Or, un statut privé ainsi qu'une protection contre toute insécurité sont conférés aux grandes surfaces, les opposant alors aux espaces ouverts sur les rues, les places et les jardins publics et les empêchant d'offrir ce que ces dispositifs dispensent comme figures connues les plus riches de l'espace public (Péron 2004 : 202-203). Alors, comment bonifier la socialisation de la grande surface d'alimentation du contexte périurbain ?

Le présent essai(projet) cherche donc à redéfinir, par l'implantation et l'architecture, la grande surface d'alimentation dans un milieu périurbain en regard d'objectifs d'intégration urbaine, paysagère et sociale. La présentation d'une conception architecturale d'une telle typologie commerciale dans le contexte de Château-Richer supporte cette thèse.

pertinence

La re(définition) de la grande surface d'alimentation en contexte périurbain trouve sa pertinence, d'une part, dans les réactions que ces thèmes suscitent. Diverses sphères de la population (politique, culturelle et intellectuelle entre autres), par divers moyens, se prononcent sur le développement du commerce au détail menant à la création des grandes surfaces et se questionnent à propos de la croissance du milieu périurbain. Ainsi, la grande surface d'alimentation constitue une problématique s'inscrivant dans l'histoire. Par exemple, en France, en 1827, au Théâtre des Variétés à Paris, se tient la première représentation du vaudeville *Les passages et les rues, ou la guerre déclarée* portant sur la guerre entre les commerçants des rues du centre-ville et ceux installés dans les galeries (Péron 2004 : 11). Émile Zola aborde, en 1883, le thème du commerce dans *Au Bonheur des Dames*, le 11^e volume des Rougon-Macquart : même si l'intention principale visait à l'illustration des lois de la concurrence conduisant à l'élimination des faibles par les forts, l'effet se veut un hymne à la modernité, à l'esprit d'entreprise, au plaisir (Péron 2004 : 49). D'autres auteurs tels que Jean Rouaud et François Bon décrivent également la transformation de l'appareil commercial (Péron 2004 : 65-67, 75-77). La dénonciation de la modernisation du commerce de détail s'avère l'une des thématiques les plus vieilles, constantes et consensuelles du discours parlementaire en France. Les politiques instaurées, soit la Pétition Fichel (1842), la loi Royer (1973) et la loi Raffarin

(1996) visent le contrôle de l'implantation des surfaces commerciales. L'analyse de sept griefs relatifs aux grandes surfaces et récurrents dans le temps atteste d'une stabilité du propos négatif (Péron 2004 : 81-87). Jacques Chirac, peu après sa première élection à la Présidence de la République déclare même : « Il nous faut aujourd'hui détruire les tours et les barres, mais aussi mettre un terme à certaines formes d'urbanisme commercial. » (Péron 2004 :12). La littérature scientifique présente également nombre de documents exposant la situation et les enjeux du contexte périurbain (Moretti et Vachon 2005, Bauer et Roux 1976). Bref, un intérêt certain quant à l'implantation des grandes surfaces et à la croissance du milieu périurbain est témoigné.

Le sujet de l'essai(projet) tire sa pertinence, d'autre part, du fait qu'il s'inscrit dans une problématique architecturale actuelle. L'observation et l'analyse de divers contextes périurbains concluent à une répétition du concept de la grande surface d'alimentation faisant fi de ces derniers et conséquemment, à l'apparition de conséquences peu reluisantes qu'ils subissent.

manifestations physiques

Le contexte périurbain, « une ville qui se déploie entre les vieux noyaux historiques et la campagne ouverte, entre les lieux de vie et les non-lieux des réseaux de communication, entre les circuits économiques locaux et les réseaux de dépendance au marché mondial » (Sieverts 2004 : 9), naît du phénomène de rurbanisation que Bauer et Roux (1976) présentent théoriquement comme étant l'imbrication des espaces ruraux et des zones urbaines.

« La rurbanisation résulte du déploiement et de la dissémination des villes dans l'espace. En conséquence, est rurbanie, selon une définition approximative et provisoire, une zone rurale proche de centres urbains et subissant l'apport résidentiel d'une population nouvelle, d'origine principalement citadine, et caractérisée par la subsistance d'un espace non urbanisé très largement dominant. »

La rurbanisation s'inscrit dans un processus de croissance urbaine et industrielle et naît de deux conditions : une généralisation des transports individuels et une vive demande au logement. La dissémination dans la campagne des caractéristiques spatiales, sociales voire même économiques de la ville constitue le caractère morphologique propre à la rurbanisation qui en permet d'ailleurs la différenciation du phénomène pavillonnaire et du développement rural. La rurbanisation s'avère la réconciliation entre deux types de consommation : celle de l'espace, de la nature, privilège du milieu rural, et celle de la ville et des équipements localisés en périphérie, possible par leur proximité.

Le contexte périurbain, interface entre la ville et la campagne, se reconnaît par diverses caractéristiques spatiales, fonctionnelles et sociales mises en lumière entre autres par Moretti et Vachon (2005). D'une part, organisé autour de noyaux villageois, ce paysage urbanisé ou cette ville paysagée (Sieverts 2004 : 9) présente une dominance du non-bâti sur le bâti. Les édifications ayant cours sur son territoire sont majoritairement de type résidentiel unifamilial et s'y intègrent suivant deux morphologies de croissance : la densification linéaire consistant à remplir les interstices vacants entre les maisons le long des vieux parcours et le développement en enclaves formant de véritables petits systèmes urbains indépendants formellement mais non

pas fonctionnellement et possédant leur propre réseau de rues et découpage parcellaire. Les attraits naturels tels que les plans d'eau, les boisés et les monts, les attraits récréotouristiques ainsi que les facilitateurs de mobilité constituent les principaux catalyseurs de la croissance du contexte périurbain. Il va de soi que la nature des rapports à ces catalyseurs varient selon la localisation des terrains : peuvent ainsi s'établir des relations d'accessibilité et de visibilité. Le mouvement de rurbanisation tend également à générer un mitage dans le tissu rural, créant alors « des aires d'implantation à vocation non rurale et ne participant pas à la croissance des noyaux villageois existants » : ainsi sont formés des lotissements fermés, centripètes et dispersés (Blais 2006). Bauer et Roux (1976) présentent en ces termes l'homogénéité, distincte du groupement villageois traditionnel, témoignée par les nouvelles résidences du contexte périurbain dont les modèles sont bien souvent importés de la banlieue :

« Les maisons neuves des rurbains sont d'abord presque identiques. Elles sont ensuite bien régulièrement espacées les unes des autres. Les couleurs des maisons tranchent également, parce qu'elles sont neuves, mais aussi parce qu'elles sont crues. Les jardins aussi différent : ils sont non pas clos, le plus souvent de murs ou de haies élevées, mais largement ouverts à la vue, n'étant délimités que par un grillage ou une haie basse. Les parterres et pelouses se généralisent. Les arbres sont rares et, lorsqu'il y en a, d'essences avant tout ornementales. »

D'autre part, le contexte périurbain dispose tout de même de quelques services dont bénéficie la population. En effet, contribuent à la vitalité commerciale de celui-là des commerces locaux, des franchises de restauration rapide, des pharmacies, des épiceries ainsi que des stations service. Il faut souligner à ce propos que des commerces de type magasin-entrepôt et power center s'implantent également dans l'espace périurbain. Des établissements réservés au développement de l'enfant, soit des écoles primaires et des centres de la petite enfance, se trouvent également sur ce territoire peu ou pas desservi en transport en commun. De petites industries et le secteur récréotouristique constituent les principales sources d'emplois locaux.

Enfin, réside dans le contexte périurbain une population mixte travaillant majoritairement en ville ou en banlieue et composée de résidents pionniers, de saisonniers de longue date, de visiteurs adeptes du plein air ainsi que de nouveaux résidents, principalement de jeunes retraités et de jeunes ménages. Blais (2006) soutient que la croissance de la zone rurale s'explique en fait par un apport résidentiel principalement d'urbains : ceux-ci investissent la campagne dans l'optique de répondre à de nouveaux besoins en matière d'habitat.

Le phénomène de rurbanisation entraîne d'importantes transformations paysagères, urbaines, identitaires, environnementales et sociales de l'espace rural agricole soumis à l'interpénétration de l'espace urbain.

L'intégration, à l'espace rural, de modèles urbains et architecturaux issus de la ville et distincts des formes traditionnelles villageoises en modifie la morphologie et entraîne inexorablement sa destruction : « les paysages les plus beaux, les zones les plus pittoresques se transforment en une immense banlieue pavillonnaire » (Bauer et Roux 1976 : 25-26, 40). Il faut dire que, tel que rapporté par Bauer et Roux, les erreurs esthétiques relèvent toujours d'un manque d'intérêt pour les relations visuelles entre constructions neuves et construction existantes d'une part, et entre constructions neuves et paysage naturel d'autre part. De plus, les implantations en bordure de route, en plus de générer la réduction de la fluidité du trafic, de la tranquillité et de la sécurité, obstrue la vision de l'espace campagnard (Bauer et Roux 1976 : 171). Contribuent également à la dégradation du paysage les transformations contradictoires que subit la surface agricole : extrême intensification et simplification d'assolement voire friche (Bauer et Roux 1976 : 73). Les noyaux villageois marquant la structure territoriale de l'espace rural se trouvent bouleversés par la rurbanisation. En effet, « l'abandon des bâtiments anciens et des artères commerciales traditionnelles, ainsi que l'implantation des typologies commerciales propres à la grande distribution contribuent à la destructuration de ces milieux fragiles » (Moretti et Vachon 2005 : 39).

Comme le rapporte Blais, « les paysages sont associés à l'expression de l'identité des lieux et peuvent être compris en tant qu'objet de culture matérielle » (Blais 2006 : 4). Conséquemment, l'altération, par la rurbanisation, de la qualité des paysages bâtis et naturels et de leur cohérence spatiale et visuelle entraîne une diminution de la valeur identitaire reconnaissable de l'espace rural (Moretti et Vachon 2005 : 35). La cohabitation du développement résidentiel avec les terres agricoles s'avère également une problématique identitaire importante puisque celles-ci témoignent d'un patrimoine rural : découpage ancestral des terres, bâti agricole, etc (Moretti et Vachon 2005 : 37). Enfin, la rurbanisation nécessitant la mobilité, l'augmentation de la circulation de transit sur les routes rurales, alors conçues pour un trafic local, conduit à l'intensification des usages commerciaux orientés vers l'automobile et conséquemment, à l'élargissement des voies, à l'implantation de feux de circulation et à un affichage anarchique.

Ces parcours originaux se transforment donc en boulevard urbain générique, au détriment de l'identité locale (Moretti et Vachon 2005 : 38).

Des problèmes d'ordre environnemental relatifs à la croissance de la construction résidentielle engendrée par la rurbanisation sont soulevés : déforestation, érosion des sols et eutrophisation des cours d'eau (Moretti et Vachon 2005 : 36). Également, l'utilisation accrue de la voiture en raison de l'éloignement des centres d'emploi et de commerce génère d'importants impacts environnementaux, principalement concernant l'émission de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

L'investissement des citadins dans le contexte périurbain modifie la perception du village, laquelle témoigne d'une non-appropriation de l'espace. Ainsi, la ville constitue le lieu du travail, de la consommation ; la maison, le lieu de vie. Dans cette opposition, le village n'apparaît pas et ne s'avère en fait que le support à l'implantation de la résidence (Bauer et Roux 1976 : 58). Par ailleurs, la rurbanisation entraîne une forme de polarisation sociale se lisant dans les formes des quartiers résidentiels : le contexte périurbain subit en quelque sorte un embourgeoisement rural (Moretti et Vachon 2005 : 37).

contexte d'émergence des boîtes

Tel que rapporté par Péron (2004), l'émergence de la grande surface s'inscrit dans un processus de modernisation des principes commerciaux et des formes spatiales, lesquels bouleversent d'ailleurs fortement les rapports entre le commerce et la ville.

Les innovations que constituent les passages couverts, les magasins de nouveautés et les bazars s'avèrent de véritables prémisses révolutionnaires du commerce. En effet, de par leur inscription au cœur des blocs d'immeubles et entre deux grands boulevards et leur organisation spatiale rassemblant sous un même toit mail clos et magasins, les passages couverts amorcent un « long processus d'autonomisation physique de la fonction du commerce dans la trame de la ville ». Les magasins de nouveautés découvrent de nouveaux procédés relatifs à la façon de réunir, de présenter et de vendre les marchandises : les prix fixes et affichés, la multiplication des comptoirs, les ventes à perte, les reprises, les promotions, les publicités dans les journaux et les prospectus, les catalogues. Ces procédés au caractère alors inédit, également appliqués par les bazars, permet d'aborder la notion de *nouveau commerce*, de *commerce moderne*. L'offre de produits *bon marché* par les passages couverts, les magasins de nouveautés et les bazars résulte d'une combinaison de trois principes soit l'approvisionnement direct auprès des fabricants, l'agrandissement de la taille des établissements et la réduction des marges bénéficiaires. Bref, la transformation des principes commerciaux et des formes spatiales naît de mesures radicales, principalement politiques, affectant les deux pôles de l'échange, la consommation et la vente, et encouragent la multispécialisation et conséquemment, la possibilité d'agrandissement des surfaces de vente.

Le changement d'échelle que présentent les grands magasins, « produits de l'application dans le commerce de détail des principes capitalistes de financement et d'organisation du travail éprouvés dans l'industrie », constitue le trait le plus spectaculaire de la première modernisation

du commerce. L'établissement dans la ville de ce nouveau concept commercial en affecte toutefois l'organisation spatiale :

« L'inscription des grands magasins au cœur de l'urbanisme a considérablement accru, îlot par îlot, l'emprise du commerce sur l'espace central des villes. Les boulevards, comme les halls et les étages des grands magasins, accueillaient des foules, ouvraient des volumes où les achats pouvaient se mettre en vitrine, s'exhiber. Ces changements rejaillirent à leur tour sur les formes populaires de vente et d'achat en plein air qui, jusque-là, occupaient le pavé, la rue. La destruction des îlots tortueux, étriqués et plus ou moins mal famés, l'élargissement des voies, l'installation des éclairages publics, la réglementation des marchés, le renforcement des contrôles hygiéniques et des surveillances policières, toutes ces transformations, économiques, juridiques, matérielles, aboutirent à l'instauration d'un nouvel ordre urbain, à une ré-appropriation sociale du dehors. »

De même, est engendrée une ségrégation des classes sociales : les rues « bordées par les palais des grands magasins » deviennent alors réservées à la filière bourgeoise de la population. En réponse à ce phénomène naissent les économats et les coopératives, formes commerciales visant à accompagner l'accession beaucoup plus lente et modeste des ouvriers et des employés à des consommations diversifiées. Alors que les premiers constituent une initiative du patronat, lequel souhaite encadrer et rendre moins coûteuse la dépense des travailleurs, les seconds relèvent du rassemblement ouvrier, motivé à faciliter, par élimination des intermédiaires, l'achat à meilleur compte des denrées de première nécessité. Les sociétés des grands magasins réagissent alors à ce mouvement de la filière populaire par l'introduction, sur le marché, de magasins dits populaires : les mêmes méthodes d'organisation capitaliste sont appliquées alors que des procédés de vente spécifiquement adaptés aux attentes et moyens des ménages sont adoptés.

La seconde modernisation du commerce se manifeste, entre autres, par l'avènement d'une nouvelle forme commerciale soit les discounts, dont les coopératives et les magasins populaires s'avèrent les précurseurs, ainsi que par la transformation de sa relation avec la structure urbaine. Le principe fonctionnel des discounts, sous-tendant d'ailleurs la fondation des supermarchés et des hypermarchés, se base principalement sur « la mise à disposition d'un choix restreint d'articles, mais tous de grande consommation et de marque connue ; l'approvisionnement direct auprès des fabricants ; la prise d'une seule marge au lieu de deux, trois ou quatre qu'imposerait l'intervention des grossistes, semi-grossistes et autres intermédiaires ; la limitation draconienne des frais généraux ; la redistribution aux clients des

économies ainsi réalisées ». De nouvelles habitudes d'achat résultent de ces formes commerciales : le libre-service et le choix dans un assortiment plus large, accessible au toucher comme à la vue. Dans l'optique de l'application des principes des discounts, de l'extension de la surface de vente et de la convénience aux achats en voiture s'impose, sur décision non plus opportuniste mais volontariste, le choix d'un emplacement périphérique des commerces, principalement accessibles de plain-pied et dont les aménagements intérieurs favorisent l'exposition d'un maximum de produits en rayons.

évolution typologique des supermarchés

La considération des supermarchés telle une typologie particulière constitue un phénomène relativement récent, décrit entre autres par Hinkin (1998). Contrairement à nombre de bâtiments, le développement de cette forme commerciale, grandement soumise aux forces du marché, résulte principalement des climats économique, social et voire même politique.

Avant la Seconde Guerre Mondiale, les supermarchés, alors nommé épiceries, s'instaurent au rez-de-chaussée de bâtiments domestiques et en bordure des principales rues de la ville, ouvrant ainsi aux potentiels clients une perspective sur l'intérieur des commerces (figure 01). Or, du désir d'offrir un plus large éventail de produits résulte un besoin de surfaces supplémentaires de vente, auquel répond alors la combinaison de deux unités domestiques adjacentes (figure 02). L'insertion des caisses dans ces premiers supermarchés modifie toutefois le lien visuel existant entre les potentiels clients et les produits, ceux-ci se trouvant davantage à l'intérieur des commerces.

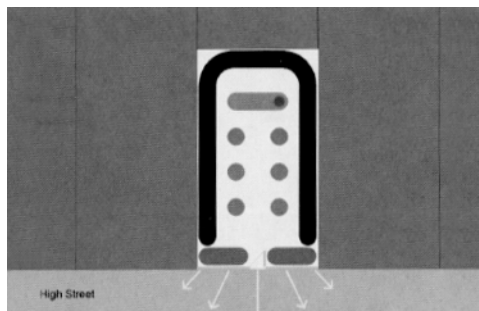


figure 01 : épicerie
source: Hinkin (1998)

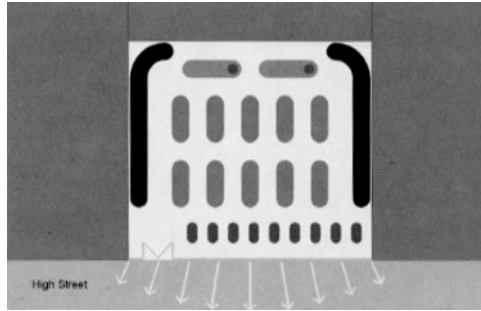


figure 02 : premier supermarché
source : Hinkin (1998)

Par leur localisation, les premiers supermarchés peinent à répondre au besoin d'espaces de stationnement résultant d'une nouvelle réalité, l'augmentation de la propriété d'une voiture. Ce facteur, combiné à la valeur réduite des terrains situés en marge de la ville, conduisent donc à un déplacement des surfaces d'alimentation vers ces zones territoriales (figure 03). Un débat architectural est ainsi lancé concernant l'intégration de ces formes commerciales d'échelle importante au milieu rural. Après analyse, de larges supermarchés présentant une esthétique agricole superficielle indépendante de la fonction du bâtiment, ce que Hinkin nomme « lipstick on the face of an elephant », sont construits. L'aménagement de services supplémentaires tels que des restaurants en bordure de la façade principale des supermarchés localisés en marge de la ville transforme considérablement la connection visuelle directe existant entre l'intérieur, la surface de vente, et l'extérieur.

À l'issue du Sommet de Rio visant à formuler des stratégies mondiales de réduction d'émission des gaz à effets de serre, responsables du réchauffement planétaire, sont énoncées deux politiques de planification affectant le développement des supermarchés. La première, intitulée *Transport*, cherche à diminuer, par l'introduction d'un lien entre la planification des usages des terrain et celle du transport, l'utilisation de la voiture. La seconde, *Centre-villes et développement du commerce*, vise à empêcher les développements hors-ville grâce au concept du test séquentiel consistant à identifier un site approprié pour l'usage proposé et situé le plus près possible du centre-ville. Ce changement législatif impose donc aux surfaces d'alimentation de maximiser le potentiel des sites existants. Ainsi, la localisation en bordure de la voie, la création des espaces de stationnement en fond de terrain de même que la rotation de la surface de vente et des caisses caractérisant les supermarchés sur rue principale y réconcilient l'accès piétonnier par les côtés opposés (figure 04). Est toutefois engendrée la présentation d'une façade aveugle à l'espace urbain.

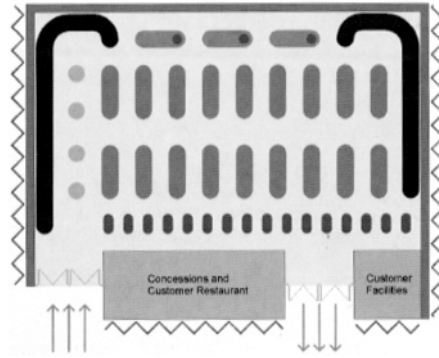


figure 03 : supermarché hors-ville
source : Hinkin (1998)

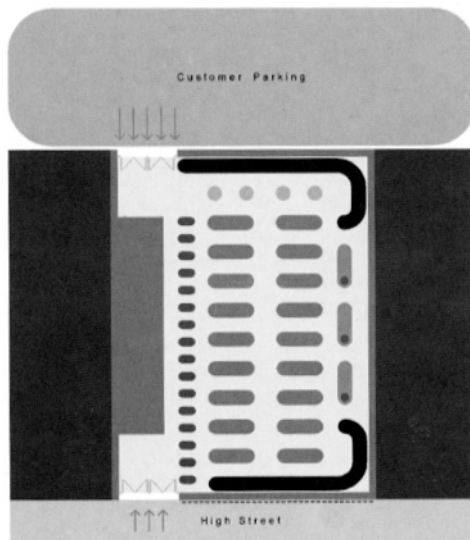


figure 04 : supermarché sur rue
source : Hinkin (1998)

effets de l'établissement des boîtes

Le déploiement des boîtes dans une structure, quelle que soit sa nature, génère d'importantes mutations économiques, urbaines, paysagères, environnementales et sociales, entre autres décrites par Péron (2004).

Par l'établissement d'une relation de domination basée principalement sur une concurrence inégale, les grandes surfaces portent atteinte au petit commerce, « et avec lui rien moins que l'humain au cœur de [la vie] quotidienne ». Ainsi, elles tuent la libre entreprise et

conséquemment, freinent tout tremplin de promotion sociale que constitue le travail indépendant. Elles détruisent également le commerce de centre-ville. De même, les bas prix qu'elles annoncent produisent de néfastes effets économiques tels que la faible rémunération voire la faillite des fabricants.

L'établissement des grandes surfaces à l'extérieur d'une structure urbaine en bouleverse la nature même. En effet, il porte préjudice à son potentiel patrimonial en tant que modèle urbain. Parce que la viabilité des commerces s'y localisant se trouve affectée, la vitalité alors inhérente à la structure urbaine se voit donc considérablement réduite au profit d'une structure polynucléaire. Ainsi, les grandes surfaces redéfinissent deux principes urbains : la proximité et la centralité. La notion de proximité commerciale traditionnellement entendue réfère, du point de vue de la demande en biens de première nécessité, à la faiblesse globale des revenus et des dépenses et à l'approvisionnement à pied, au quotidien, et, du point de vue de l'offre, à l'atomisation des points de vente. L'accroissement des mobilités ainsi que la diffusion des équipements informatiques et le développement des prestations en ligne induisent toutefois l'émergence de la nouvelle forme de proximité, évaluée en distance/temps par rapport aux lieux de travail, aux parkings le long des axes de déplacement, aux gares, aux grands centres commerciaux périphériques. La lecture d'indicateurs de centralités tels que « les encombrements comparés à l'intérieur des magasins et dans les cheminements empruntés par les flux de chalands, la lenteur des déplacements et le nombre de points assis [permettant] de s'adonner au spectacle des échanges » démontre que la centralité ne s'avère plus une notion exclusive de la structure urbaine, mais s'applique également à divers noyaux externes. Péron définit ainsi les conditions essentielles à la centralité :

« La variété des activités réunies, et plus encore la capacité à doter un lieu d'une puissance d'attractivité qui ne soit pas la somme des attractions opérées par chacun des équipements fonctionnels qui le composent, une attractivité qui, sans être indépendante de celles-ci, lui soit en quelque sorte propre, que l'on recherche pour les ambiances, pour l'urbanité qui en émane. »

Les grandes surfaces dénaturent également les espaces publics puisque de statut privé, de fonction exclusivement commerciale, elles ne dispensent des qualités dont disposent les espaces ouverts sur les rues, les places et les jardins publics soit la gratuité, la paix et la confrontation ainsi que la liberté d'expression.

De par leur esthétique architecturale et leurs formes d'inscription dans l'espace, les grandes surfaces agressent et dégradent le paysage, tel que décrit par Michel Lebrun dans le roman *Le Géant* :

« Ce n'est plus une vie... c'est même pas une ville, même pas la campagne, même pas rien du tout. Ça ne ressemble à rien », « me voilà ici dans ce pavillon de merde, en face de la grosse merde comme tout paysage... de quoi pleurer, monsieur. »

Les grandes surfaces détruisent la beauté héritée des villes et particulièrement, des entrées de celles-ci qu'elles ponctuent allègrement. Elles contribuent également à une altération de l'environnement. Par exemple, alors que les immenses superficies bétonnées et asphaltées nuisent au cycle naturel de l'eau, leur localisation en soi pousse à la motorisation des achats et conséquemment, à une augmentation du taux d'émission de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

La transformation de l'échange commercial qu'engendrent les grandes surfaces bouleverse la composition sociale du milieu, bien moins en raison du remplacement des commerces de petite envergure par des établissements de grande distribution qu'en raison de la substitution des travailleurs indépendants par une masse de travailleurs salariés. Péron dépeint ainsi cette situation :

« Le statut des indépendants, les conditions matérielles, la culture, l'idéologie dont se nourrissait leur unité faisaient, tant qu'ils étaient en grand nombre, exister au sein de la société un groupe intermédiaire, avec tout ce que cette position entraînait pour eux-mêmes, et pour les autres, notamment pour les classes populaires qui pouvaient se projeter dans cet horizon de promotion sociale. »

De plus, surviennent, dans les mœurs et les modes de vie des consommateurs, des changements évidents tels que la modification des contours des socialibilités élémentaires de l'échange et du rapport entretenu avec les produits « investissant [alors les] vies quotidiennes sur un mode toujours plus intime et totalitaire ». De la discrimination est générée par les nouvelles formes de proximité et de polycentrisme définies par les grandes surfaces puisque leur accessibilité nécessite une mobilité accrue.

En contre-partie, les grandes surfaces symbolisent la démocratisation des biens courants. Grâce à leur formule, elles contribuent de manière importante à l'amélioration des conditions de vie des couches populaires : les bas prix, principal attrait des grandes surfaces, facilitent la possession de biens en tous genres.

L'aménagement des supermarchés, compris comme la configuration même et la disposition des produits dans l'espace d'une part et sur les étagères d'autre part, résulte d'exigences fonctionnelles et de considérations relatives au marketing.

En effet, tel qu'expliqué par Kahn (1997), les principes sous-tendant la structure organisationnelle de cette forme commerciale tendent à en simplifier la lecture et à en faciliter le fonctionnement (réception des marchandises, entreposage des marchandises, préparation des marchandises, desserte de la surface de vente en marchandises, déplacements des consommateurs, emballage des marchandises etc.). Ainsi, l'image de la typologie commerciale à l'étude constitue un facteur influant son positionnement sur un marché très concurrentiel. En effet, des études démontrent que les consommateurs jugent en seulement huit (8) secondes le niveau de confort que leur procure un supermarché : l'opinion qu'ils ont de celui-ci se base même parfois strictement sur son apparence extérieure. L'image de cette forme commerciale s'avère donc un reflet, non seulement des campagnes promotionnelles et des stratégies de prix, mais également de la disposition spatiale, du niveau de propreté et de l'efficacité des ventes du lieu. De l'expérience acquise émerge une configuration modèle des supermarchés, facilement compréhensible par les consommateurs en raison de son application répétitive. Ainsi, les produits périssables que constituent généralement les biens de première nécessité sont distribués sur la périphérie des supermarchés, initiant de plus importants déplacements des consommateurs dans l'espace de vente et conséquemment, encourageant l'achat. Cette localisation leur permet d'être facilement et exactement repérables puisque l'homme tend à davantage mémoriser ce qu'il voit en premier ainsi qu'en dernier. Concrètement, l'entrée des consommateurs s'effectue par l'espace attrayant réservé aux fruits et aux légumes. Alors que la section des viandes est généralement localisée à l'arrière des supermarchés, ce qui permet une connection avec la boucherie, la zone des produits laitiers longe leur côté latéral opposé à l'accès. Quant aux produits non périssables, ils se situent en fait en leur centre. À souligner que de larges allées et des informations facilement lisibles et compréhensibles, en plus de réduire la pression et l'irritation parfois inhérentes au processus d'achat, en facilite grandement l'expérience.

Également, les logiques présidant l'aménagement des supermarchés cherchent à y prolonger le temps de visite des consommateurs et à y encourager les achats non planifiés et générant les

plus importantes marges de profit. D'une part, le supermarché tend parfois à multiplier les services offerts. Se retrouvent alors sous un même toit, annexés à l'espace dédié à l'alimentation, des services de poste, de voyage, de photocopie, de fax voire même d'impression. Cette diversification des usages présente l'avantage incitatif de restreindre à une seule destination les courses usuelles effectuées par les consommateurs et augmente conséquemment leur temps de visite au supermarché. L'aménagement de kiosques de dégustation, en plus de permettre la découverte de nouveaux produits ou de produits améliorés à des consommateurs, lesquels se sentent parfois même dans l'obligation de procéder à un achat, favorise également les visites prolongées aux supermarchés. L'atmosphère des supermarchés, créée par la musique, les odeurs et les couleurs, possède aussi une incidence directe sur le processus d'achat : lorsque plaisante, elle influence généralement positivement l'humeur des consommateurs, alors tentés de prendre leur temps et de se procurer davantage de produits. Selon les dispositifs mis en place, l'atmosphère permet la concentration de l'attention sur l'espace et les biens offerts, la relaxation, la resurgence d'évocations personnelles, l'association de souvenirs à des produits ainsi que le ralentissement du rythme. D'autre part, l'intégration de produits générant initialement peu de flux et présentant d'importantes marges de profit (produits accessoires) à ceux induisant par eux-mêmes une importante circulation de consommateurs (biens de première nécessité) de même que la disposition de biens achetés peu couramment à ceux d'acquisition fréquente s'avèrent de justes manœuvres stratégiques facilitant la vente. La localisation du comptoir des mets préparés à proximité de la porte d'entrée du supermarché s'explique par la clientèle principalement visée : pressée et désireuse de se procurer un repas dans un court délai. Ainsi, cet aménagement s'avère particulièrement intéressant et attrayant pour les supermarchés puisque qu'il attire des clients d'une toute autre nature qu'à l'habitude et offre des produits générant de considérables marges de profit. La disposition d'items particuliers, marchandises ou affichage, à proximité de la porte d'entrée du supermarché constitue également une manœuvre stratégique : étant les premiers perçus par les consommateurs dès leur arrivée, ils influencent la perception de la typologie commerciale étudiée. Quant à la localisation de produits tels que des sucreries et des revues à proximité des caisses enregistreuses, elle résulte d'une intention planifiée visant à encourager les achats impulsifs puisque le temps d'attente concentre l'attention des consommateurs sur lesdits produits. La disposition verticale des biens sur les étagères a une incidence sur leur succès commercial alors qu'il en est autrement pour la disposition horizontale. L'aménagement du supermarché reconnaît également l'influence des enfants dans le processus

d'achat des biens alimentaires. Ainsi, leur accessibilité aux marchandises qu'ils convoient habituellement est facilitée.

concepts d'intervention pour une grande surface d'alimentation redéfinie

le regard sur le contexte : typomorphologie et analyse paysagère

La typomorphologie constitue un large champ d'étude des milieux bâtis dans lequel s'inscrivent l'analyse typologique et l'analyse morphologique : alors que la première réfère à un exercice de classification d'objets apparentés selon un certain nombre d'attributs permettant de les regrouper et/ou de les distinguer, la seconde s'intéresse plutôt au processus de production et de transformation de la forme urbaine. Les analyses peuvent être soit synchroniques, c'est-à-dire portant sur un stade précis, correspondant bien souvent au moment présent du développement ou de la transformation de l'objet à l'étude, soit diachroniques, c'est-à-dire suivant les différents stades de développement ou de transformation de l'objet. En fait, la lecture du milieu bâti « a comme but essentiel celui de comprendre les systèmes de correspondance permettant à l'ensemble des objets hétérogènes qui composent la ville et le territoire de cohabiter, de se succéder dans le temps et de varier en conservant un certain degré de cohésion » (Moretti 1998 : 6) et constitue un préalable à une intervention sensée et responsable dans la continuité du processus évolutif de la ville (Moretti et Vachon 2005 : 3-4, 13).

S'insère dans cette même ligne de pensée la définition de la typomorphologie proposée par Larochelle (Larochelle 2000 : i) :

« (...) discipline scientifique ayant pour objet l'étude des processus de formation et de transformation des milieux bâtis. En utilisant des critères morphologiques, le cadre théorique proposé permet d'englober dans une vision unitaire l'ensemble des objets construits, de comprendre les établissements humains qui témoignent de la culture matérielle de toutes les époques.»

Larochelle soutient que « moins individualistes, les projets d'intervention fondés sur une approche historico-typologique manifestent une attitude plus responsable au plan social et culturel ». En effet, la conservation de l'identité d'un lieu s'avère possible à travers les transformations nécessaires pour autant que celles-ci s'inscrivent dans une démarche du maintien de la structure de permanence de celui-là dégagée par l'analyse typomorphologique (Blais 2006 : 5).

Moretti et Vachon à propos de la pertinence de la typomorphologie, spécifiquement en contexte périurbain (Moretti et Vachon 2005 : 39-40) :

« Les territoires en dehors du périmètre d'urbanisation apparaissent complexes et diversifiés. Chacun possède une identité propre, qui peut être fondée sur des caractères naturels ou hérités de ses structures territoriales et villageoises. Ainsi, une planification éclairée devrait d'abord définir la nature de ces composantes, de manière à les mettre en valeur dans une démarche de planification d'ensemble. Il apparaît nécessaire d'approfondir les connaissances relatives à la morphologie et à l'identité spatiale de ces territoires (...).»

Concept à prime abord polysémique, le paysage est ici compris comme « une portion d'espace analysée visuellement (...), une résultante *apparente* et *perçue* d'un ensemble de fonctions et de rapports liant entre eux éléments physiques, biologiques, anthropiques qui constituent le milieu de vie » (Avocat 1984 : 11). La notion de paysage théorisée par Avocat (1984) postule que cet « objet ne renvoi[e] pas à lui-même mais au sujet qui l'appréhende et aux structures économiques et sociales ». D'une part, l'étymologie même du mot introduit l'idée d'activité perceptive. Plus spécifiquement, les diverses connotations du suffixe *age* induisent une compréhension du paysage tel l'ensemble des caractéristiques du terrain découvert par la vue, l'action de percevoir le pays voire même l'observation des traits qui le caractérisent. Objet et sujet deviennent alors inhérents au concept même. D'autre part, la référence du paysage aux structures économiques et sociales en explique la genèse, l'évolution, la permanence ou les mutations :

« Le paysage juxtapose en effet plusieurs trames ou réseaux d'activités et d'organisation : l'impact des activités humaines s'y traduit par une série d'éléments appartenant à des logiques différentes, qui peuvent être plus ou moins compatibles entre elles (...). Ainsi se constituent des paysages dont la cohérence ou l'incohérence est due à une activité économique prépondérante et aux rapports sociaux qu'elle implique.»

L'analyse paysagère résulte d'une fusion de deux réalités diamétralement opposées : une image sensorielle correspondant à la perception du monde, filtrée par l'imaginaire, la psychologie, les expériences antérieures et l'esthétique, et une réalité physique et objective (figure 05). La démarche que propose Avocat se veut une « recherche du paysage vécu, perçu, observable par tout un chacun, à la fois la réalité d'une image et l'image de la réalité » et vise la définition des éléments les plus pertinents, accessibles et significatifs de celui-là.

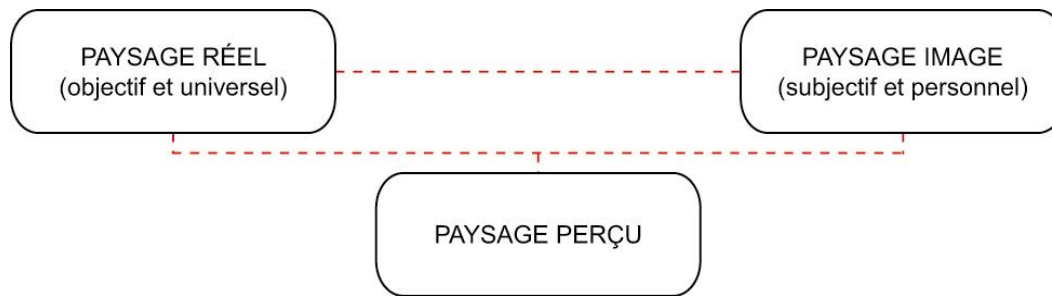


figure 05 : décomposition du système du paysage
source originale : Avocat (1984)

La méthodologie de l'analyse paysagère s'articule autour de quatre thèmes principaux. Ainsi, l'approche sensorielle au paysage en permet l'appréciation des grands ensembles, de l'architecture, des lignes de force et des contrastes. De cette première phase privilégiant la perception visuelle naissent des impressions relatives au paysage, fondatrices d'un jugement de valeur « traduisant l'harmonie ou la disharmonie, l'équilibre ou le déséquilibre, l'ordre ou le désordre... ressentis par l'observateur ». Le processus de compréhension du paysage se poursuit par une analyse de ses caractères, lesquels constituent une succession de binômes référant aux notions d'espace et de temps, c'est-à-dire aux aspects dynamiques. La définition des binômes justes précisent alors l'organisation actuelle du paysage de même que son évolution passée et présente. L'analyse des composantes socio-économiques comme condition à l'explication du paysage témoigne de la reconnaissance de cette notion tel un produit social plutôt qu'une donnée naturelle. Elle permet d'en reconstruire l'historique, modelé principalement par le type d'organisation de la société, de son niveau technologique, des coutumes et croyances de ses habitants, et d'en évaluer la symbolique et valeur culturelle. Enfin, l'analyse des composantes naturelles complète la démarche d'analyse paysagère suggérée par Avocat et ce, par son apport en informations susceptibles de fournir des explications nécessaires à la compréhension du paysage global.

l'expérience de la porosité

« Architecture is not an elevation of a building. It is not merely planimetric. It is a phenomenological experience that brings things together, not just visual elements, but sound, smell and tactile quality of materials. » (Holl 2005: 9)

À cet égard, l'intégration, dans une démarche de conception architecturale, de la notion de porosité telle qu'explicitée par Steven Holl dans le cadre de la conférence Martell 2005 tenue à l'Université de Buffalo (2005) présente un riche potentiel.

À diverses dimensions du projet d'architecture se développe la notion de porosité, ainsi que le confirme l'architecte américain : « In my work, I am moving this concept from the typological to the topological ». D'une part, l'exploitation de l'idée de porosité dite urbaine vise l'intégration de l'intervention architecturale au sein d'un système complexe préalablement établi, la ville. Ainsi, par des stratégies en favorisant la perméabilité et contribuant à son activité même, soit les connections physiques et l'ajout de fonctions publiques, le bâtiment en devient alors une composante permanente en soi.

Deux projets de Steven Holl exploitent cette échelle du concept de porosité : le Simmons Hall du Massachusetts Institute of Technology, Cambridge et le projet Hybrid Housing, Beijing (figure 06). En effet, le dortoir du M.I.T. s'inscrit dans un schéma directeur d'aménagement pour lequel ont été développées des stratégies de connectivité et constitue le résultat d'une étude architecturale s'intéressant à la perméabilité urbaine par des alternatives de la porosité: globale, verticale, horizontale et diagonale. De plus, la création de liens horizontaux et la multiplication verticale de fonctions publiques constituent les idées fondatrices du projet *ouvert* Hybrid Housing :

« At ground level, our scheme is focused on a large inner garden with a reflecting pond that is surrounded by shops, which are open to the public. Above are offices with some public facilities and apartments with a continuous bridge at 20th floor, which punctures the towers and collects all of the buildings. »



figure 06: projet Hybrid Housing (Beijing)
source: Holl (2005)

D'autre part, la notion de porosité défendue par Holl s'applique également à une dimension proprement architecturale d'une intervention, le traitement de ses parois. L'exploration du concept dans un tel contexte vise l'élaboration de surfaces matérielles révélatrices de la nature des relations mutuelles existant entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment: la nécessité d'ouverture ou de fermeture, totale ou partielle, sur le paysage par opposition au besoin de présentation ou de protection, total ou partiel, de l'espace intérieur.

Comme le témoigne le Simmons Hall du M.I.T. (figure 07) et le siège social Het Oosten, Amsterdam (figure 08), Holl présente un intérêt certain pour la notion de porosité, abordée ici en termes de traitement des parois. L'architecte à propos de la conception de celui-ci :

« The question was how to design a building that had no singular program, no particular programmatic aspect in form. We took as an example something that is the same in plan, section and elevation – a scientific object called the Menger Sponge, which has porosity within porosity within porosity. »

Résulte alors un bâtiment d'une porosité globale, constituée d'une enveloppe extérieure de cuivre perforée et ponctuée de généreuses ouvertures à laquelle se superpose une finition intérieure poreuse, composée d'une isolation acoustique et d'un contre-plaqué perforé. Par ailleurs, l'inscription de larges et irrégulières ouvertures dans la grille systématique des façades du Simmons Hall facilite la lecture de la localisation des espaces de vie des maisons auxquelles elles réfèrent depuis l'extérieur du bâtiment.



figure 07: Simmons Hall (Cambridge)
source : Holl (2005)



figure 08: siège social Het Oosten (Amsterdam)
source : Holl (2005)

L'étude de précédents témoigne de l'intérêt certain que portent des architectes tels que Dominique Perrault et Reiner Kober à la notion de porosité dite surfacique des grandes surfaces d'alimentation. L'exploration de diverses stratégies architecturales influençant les rapports perceptuel, commercial et énergétique établis entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment, soit le puits de lumière, la surface vitrée, la surface vitrée et filtrée et la fenestration ponctuelle, contribue à la qualification de l'espace commercial même (annexe 2).

Par ailleurs, Steven Holl définit également la notion de porosité comme génératrice de sociabilités. Ainsi, l'intégration de cette dimension du concept à la démarche principalement d'ordre programmatique de l'intervention architecturale vise la multiplication des occasions de rencontre ainsi que la favorisation de l'établissement de contacts entre les usagers du bâtiment. Aux formes commerciales telle qu'une grande surface d'alimentation est inhérente l'idée même de porosité dite sociale puisque celles-là encouragent fortement le développement du sens de la communauté ainsi que la création d'interactions (Kliment 2004 : 1), lesquelles reposent sur et produisent la civilité, concept considéré comme un des fondements du vivre ensemble (Péron 2004 : 202).

Le Simmons Hall du Massachusetts Institute of Technology (figure 09) de Steven Holl se veut une réelle exploration de la dimension sociale de la notion de porosité. En effet, les liaisons verticales établies entre les espaces de vie des maisons, la création de lieux réservés à des activités de même que l'instauration d'une cafétéria sont autant de gestes architecturaux posés cherchant à encourager la communication entre les étudiants.

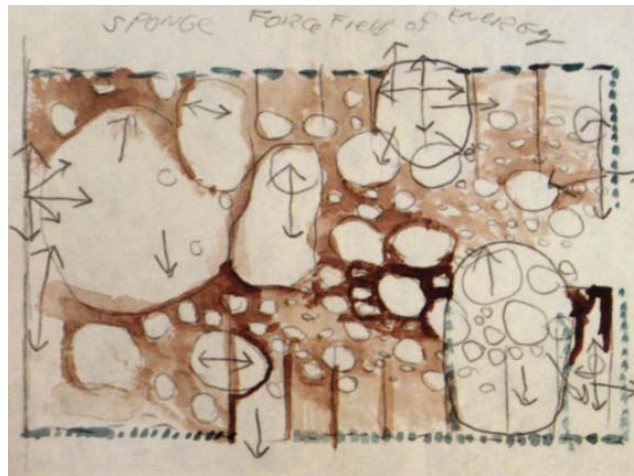


figure 09: schéma conceptuel du Simmons Hall (Cambridge)
source: Holl (2005)

Steven Holl à propos du potentiel qu'offre l'exploration de la notion de porosité par la lumière :

« The former arguments for the porosity of architecture, urbanism and landscape can be reinforced with a testament for the porosity of spirit and matter as well as light's effect through form, shade and shadow. (...) The phenomenal properties of light reflected or refracted over a delicately faceting form transcend the formal aspects of the making of faceted forms. (...) When sunlight is projected through trees in a dapple of white light and black shadows on a wall, this dancing variegation exhilarates. (...) Porosity fused with light attains choreographic virtuosity. »

la reconsidération du lieu public

Tel que le déplore Chung (2001), le commerce exerce une emprise des plus fermes sur le contexte urbain. Par l'intermédiaire de formes jugées comme s'avérant prédatrices, il colonise voire remplace la presque totalité des aspects de l'activité même de ce dernier. Ses mécanismes et espaces constituent les bases fondatrices de la formation des centre-villes, banlieues et rues, aéroports, stations de train, musées, hôpitaux, bases militaires et Internet.

Principal si ce n'est seul moyen par lequel le citoyen expérimente dorénavant la ville, le commerce tend en fait à en devenir la dernière forme d'activité publique.

Ainsi que le présente John McMorrough (Chung 2001), l'infiltration du commerce dans la ville résulte d'une transformation des concepts :

« The relationship between shopping and the city has, over the last half century, inverted from shopping as a component of the city to shopping as the prerequisite to urbanity. Rather than shopping - as an activity - taking place in the city - as a place, the city - as an idea - is taking place within shopping - as a place. »

Dans cette nouvelle perspective s'inscrit alors l'idéologie de la conception de l'espace commercial de Rem Koolhaas (Moore et Sudjic 2002) : la reconsidération du lieu public. Ainsi, le commerce se dote des qualités intrinsèques de l'espace urbain dont il a, paradoxalement, contribué à la disparition: « Here you can think your own thoughts and sit and watch the world go by, even as you experience subliminal alarm at the thought that public space is now tinged Prada green ». La reconsidération du lieu public implique un investissement du citoyen, encouragé par la conception architecturale de l'espace commercial en soi. Alors que le détachement de l'image symbolique du commerce conventionnel stimule l'imagination humaine, l'appropriation du lieu pour des justifications autres que commerciales, soit récréatives, selon la polyvalence du lieu, et sociales, symbolise son intégration même à la vie. À souligner que les relations s'installant dans l'espace urbain, étudiées entre autres par Georg Simmel et Robert E. Park, «s'inscrivent dans la co-présence, [...] se défendent des intrusions, mais cherchent la multiplicité des surfaces de contact, à l'écart de la nécessité de tisser des liens durables ».

Véritable témoignage de l'idéologie de la conception de l'espace commercial de Rem Koolhaas, la boutique Prada de New York se veut un espace public d'une forte intensité (figure 10). D'ailleurs, le théâtre, lieu d'exposition des chaussures pendant le jour, s'utilise à des fins de présentation de performances publiques en dehors des heures d'ouverture. Ironiquement, au Guggenheim, pionnier de la culture cherchant l'intégration de notions commerciales, se substitue la boutique Prada, une chaîne à l'ambition d'être un centre culturel.

« This shop is a microcosm of the paradox of cities, which is that they are created by commercial consumption and they are consumed by it. »



figure 10: boutique Prada (New York)
source: Moore et Sudjic (2002)

mission, enjeux et objectifs de design du projet

Le projet d'architecture retenu propose une exploration du potentiel d'intégration d'une grande surface d'alimentation à un contexte périurbain. En regard d'enjeux relatifs à la structure urbaine, au paysage et à la socialisation se (re)définit alors cette typologie commerciale usuelle.

D'une part, tel que le qualifie Blais (Blais 2006 : 15), « le projet se veut une alternative à la course à la rurbanisation des territoires ruraux », voire à l'urbanisation même de ceux-ci. En s'inscrivant au sein du contexte périurbain, la grande surface d'alimentation en vise ainsi la consolidation. À cet égard, elle doit toutefois s'imposer comme composante intégrée au processus évolutif de formation du lieu que révèle l'analyse typomorphologique et contribuer au renforcement, et non à la dilution, des pôles commercial et institutionnel historiquement établis. D'autre part, le projet d'architecture retenu souhaite l'établissement d'un dialogue avec les paysages, bâti et naturel, considérés comme d'accueil. Ainsi, la réinterprétation des caractéristiques intrinsèques dévoilées par l'analyse paysagère de même que la création de contacts physiques, visuels et auditifs s'avèrent autant de moyens encourageant le développement d'une relation mutuelle entre la grande surface d'alimentation et les paysages. Par ailleurs, c'est une socialisation dite bonifiée que cherche à instaurer le projet d'architecture en son cœur même et ce, par la multiplication des centres d'intérêt assurant une diversité des usagers et la création de lieux favorisant leur rapprochement.

démarche de conception du projet

Exigeant acuité d'esprit et sensibilité, la démarche de conception d'une grande surface d'alimentation en contexte périurbain implique une interprétation des concepts d'intervention préalablement définis, soit *l'expérience de la porosité et la reconsidération du lieu public*, en

regard des enjeux fixés et conséquemment, des analyses typomorphologique et paysagère, révélatrices de l'essence même du lieu.

présentation du site

Le projet d'architecture retenu s'inscrit sur le territoire de Château-Richer, ville de la Communauté métropolitaine de Québec et de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de la Côte-de-Beaupré. Sur un site d'environ 4590 m², constitutif du noyau villageois et juxtaposé à l'avenue Royale, se déploie ainsi la grande surface d'alimentation (figure 11). À souligner que le contexte de Château-Richer ne constitue qu'un prétexte : un terrain d'exploration d'une intégration d'une grande surface d'alimentation (annexe 3).

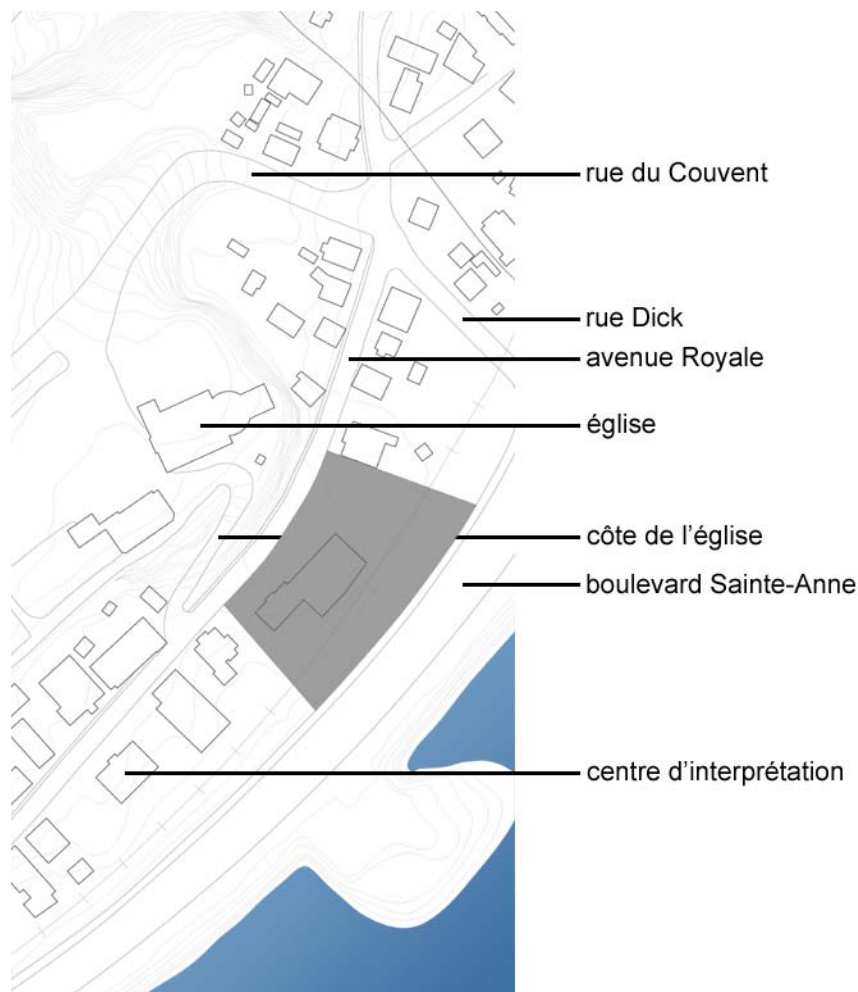


figure 11 : site d'intervention

justification du choix

Le parti d'inscrire une grande surface d'alimentation au cœur même du noyau villageois de Château-Richer cherche à contrer, en raison des conséquences inhérentes, la tendance actuelle en matière d'implantation de cette typologie commerciale. En fait, l'établissement d'une grande surface, de quelle que nature qu'elle soit, en périphérie d'une structure périurbaine établie quoique sensible contribue à la dénaturaion même de celle-ci. Constituant dorénavant un modèle polynucléaire, le contexte concerné perd alors dramatiquement de sa vitalité, une qualité qui lui était jadis intrinsèque. L'implantation d'une grande surface d'alimentation au cœur même du village de Château-Richer s'avère alors une réelle occasion d'affirmer et de consolider le pôle commercial et institutionnel qu'est historiquement l'avenue Royale.

analyse du site

Circonsrit dans un important carrefour de circulation automobile, le site d'intervention sis sur l'avenue Royale, laquelle s'y avère l'unique desserte, bénéficie de la proximité de connexions établies d'une part, avec le boulevard Sainte-Anne via la rue Dick et d'autre part, avec le haut de la falaise via la côte de l'Église, la rue du Couvent et le lien piétonnier que constitue le trajet de la rue Pichette.

À cheval entre l'avenue Royale et le boulevard Sainte-Anne, entre la falaise et le fleuve Saint-Laurent, le site d'intervention se localise à un point vers lequel convergent divers regards. Parce que situé dans une courbe de l'avenue Royale, il en devient facilement repérable des directions est et ouest. Son inscription en bordure du parcours directeur en permet également une exposition franche au boulevard Sainte-Anne. La vue en plongée depuis l'église, possible en raison de l'importante topographie, encourage l'observation du lieu retenu. Par ailleurs, d'intéressantes perspectives telles que celles sur les directions est et ouest de l'avenue Royale y sont offertes depuis. S'ouvrant sur le fleuve Saint-Laurent en premier plan et l'Île d'Orléans en second plan, le site d'intervention offre une particulière vue en contre-plongée du repère de Château-Richer, l'église.

analyse typomorphologique

L'analyse typomorphologique menée par Lemieux et Taillefer (2005) présente le village de Château-Richer comme le résultat complexe (analyse synchronique) d'un processus évolutif de formation impliquant plusieurs variables (analyse diachronique).

À l'époque de la colonisation, la voie maritime du Saint-Laurent constitue l'unique moyen de communication de la paroisse de Château-Richer, érigée canoniquement en 1678. La proximité de l'établissement villageois ainsi que la configuration seigneuriale des terres y facilitent de façon significative l'accès. La création d'un lien terrestre entre les communautés de la Côte-de-Beaupré et la ville de Québec, alors capitale administrative et religieuse de la Nouvelle-France, date de 1683. Le Chemin du Roy, aujourd'hui nommé avenue Royale, demeure ainsi pendant longtemps le seul parcours d'importance du village. Le développement subséquent de celui-ci génère alors l'apparition de nouveaux tracés : un parcours de raccordement entre l'église et le Chemin du Roy et quelques-uns d'implantation en amont de la falaise. Vers la fin du 19^e siècle, l'introduction du système ferroviaire vient contraindre l'évolution de Château-Richer : elle limite désormais à un seul point, situé près du ruisseau Besserer, l'accès au fleuve Saint-Laurent. Relativement stable jusqu'en 1950, le système viaire du village se trouve transformé par l'époque moderne de l'après-guerre dont le parcours de restructuration entre le fleuve et le Chemin du Roy, le boulevard Sainte-Anne, de même que les tracés pour fins d'implantation à l'ouest de l'église sont les témoins.

Le processus de densification du village de Château-Richer s'effectue globalement du bas vers le haut de la falaise. En effet, les premières constructions saturant les bandes de pertinence du Chemin du Roy, le développement de l'important espace disponible au-delà de la barrière géomorphologique s'impose alors. Également, la densification plus prononcée aux abords du ruisseau Besserer témoigne de la jadis présence de moulins et de leur importance au sein de la communauté.

La structure du système viaire actuel du village de Château-Richer résulte principalement de considérations géomorphologiques. Alors que le parcours directeur et les parcours d'implantation se dessinent parallèlement aux barrières naturelles, soit le fleuve Saint-Laurent et la falaise, ceux de raccordement s'y orientent perpendiculairement. Cette structure s'explique par la facilité de déplacement sur un niveau constant par opposition à la difficulté d'établissement dans un escarpement. Les points de liaison entre le haut et le bas de la falaise

que présente la système viaire marquent des nodalités dans le contexte de Château-Richer. À souligner que la géomorphologie, combinée aux tracés des parcours, déterminent également la configuration parcellaire du village. Le parcours directeur, aux abords duquel se localise la majorité du bâti spécialisé, présente une bande de pertinence régulière puisque ceinturée par la falaise au nord et la voie ferrée au sud. La topographie trop importante, l'édification d'encombrement de même que les tracés de certains parcours de raccordement constituent des facteurs engendrant des discontinuités dans les bandes de pertinence des parcours d'implantation, destinés presque exclusivement à l'édification du bâti de base. L'absence de bande de pertinence relative au parcours de restructuration, à l'exception des remblais longeant la berge, démontre le dérèglement de la structure parcellaire causé par son inscription. L'église s'avère un pôle important dans la constitution du noyau villageois : son rayon d'influence se répartit entre le bas et le haut de la falaise. Alors que le parcours directeur agit tel un pôle linéaire, le parcours de restructuration se présente tel un anti-pôle linéaire.

analyse paysagère

L'analyse paysagère inspirée de la méthode d'Avocat (1984) définit ainsi la valeur patrimoniale du paysage du village de Château-Richer : paysage naturel et historique.

Caractérisé par une topographie riche et une alternance de résidences individuelles isolées, configuration assurant ainsi une porosité au lieu, le village de la Côte-de-Beaupré témoigne d'une importante concentration de signes culturels (figure 12) : surfaces d'affichage, symboles religieux tels qu'une église, un presbytère, un sanctuaire et un sacré-cœur, drapeaux, éléments de signalisation soit des panneaux et des feux, musée d'interprétation jadis couvent. Château-Richer se veut un paysage géométrique multipliant les composantes ponctuelles (figure 13). Véritable juxtaposition de milieux au langage intrinsèque, soit maritime, autoroutier, ferroviaire et villageois (figure 14), le paysage présente une architecture traditionnelle riche quoique altérée (figures 15 et 16). Ainsi, des caractéristiques porteuses de sens telles que la surélévation du rez-de-chaussée par rapport au niveau de la rue, la lucarne, les toitures à versants et mansarde, la composition géométrique des façades de même que la construction en pierres de taille se voient diluées par les interventions des propriétaires.



figure 12 : signes culturels
source : auteur



figure 13 : volumétrie bâtie
source : auteur



figure 14 : juxtaposition des milieux
source : auteur



figure 15 : architecture traditionnelle
source : auteur



figure 16 : architecture altérée
source : auteur

présentation du projet

Le projet d'architecture propose une grande surface d'alimentation au cœur même du noyau villageois de Château-Richer. La (re)définition de la typologie commerciale usuelle au contexte périurbain concerné résulte en fait d'un processus dynamique et sensible d'intégration impliquant chacune des dimensions fondatrices d'une conception architecturale et mené en regard d'enjeux relatifs à la structure urbaine, au paysage et à la socialisation (annexe 4).

La composition volumétrique de la grande surface d'alimentation du village de Château-Richer témoigne du parti d'en affirmer franchement la typologie : plutôt que de chercher la multiplication et l'assemblage de composantes ponctuelles, gestes mimétiques du paysage, elle s'inspire de l'intégrité formelle de la boîte commerciale traditionnelle tout en considérant les forces inhérentes au site d'intervention. D'une part, le projet d'architecture proposé se veut une recherche d'un langage volumétrique unitaire, quoique modulé par l'introduction du concept de Steven Holl, *l'expérience de la porosité*, et par des préoccupations expérientielles et techniques. Ainsi, la fragmentation en deux corps de bâti de la grande surface d'alimentation résulte d'une nécessité de porosité dite urbaine induite par la localisation d'un arrêt de train aux abords du chemin de fer, lequel s'inscrit dans une hypothétique mise sur pied d'un réseau ferroviaire desservant la Côte-de-Beaupré (figure 17). Également, la création d'espaces extérieurs, ouverts et protégés, ainsi que la formation de surfaces d'affichage d'une grande visibilité génèrent les extensions et retraits formels du projet d'architecture.



figure 17 : perspective de la fragmentation depuis l'église

De par sa composition volumétrique, la grande surface d'alimentation du village de Château-Richer s'avise d'autre part à réagir à l'environnement dans lequel elle s'inscrit (figure 18). Ainsi, la réduction maximale de son gabarit assure la conservation des vues vers l'église depuis le boulevard Sainte-Anne de même que du fleuve Saint-Laurent depuis l'église. L'inclinaison de la paroi bordant l'avenue Royale de la typologie commerciale vise à prime abord à en diminuer perceptuellement la hauteur, d'une importance notable dans le contexte environnant. Elle cherche également à contribuer à la valorisation de l'église, principal repère du village de la Côte-de-Beaupré. Par ailleurs, la configuration de la toiture située davantage à proximité du boulevard Sainte-Anne génère une réelle ouverture spatiale sur le fleuve Saint-Laurent et l'Île d'Orléans.



figure 18 : profil topographique

L'organisation fonctionnelle de la grande surface d'alimentation du village de Château-Richer introduit les concepts d'intervention proposés par Rem Koolhaas et Steven Holl, soit *la reconsidération du lieu public* et *la porosité sociale*. Par l'inscription d'une place au cœur même du projet d'architecture, l'espace commercial revêt dorénavant un caractère public. Afin d'assurer un contrôle lorsque la place contribue à l'activité de la grande surface d'alimentation en soi, principalement durant les heures d'ouverture des journées aux conditions météorologiques favorables, la communication physique entre celle-là et le contexte villageois se trouve alors temporairement rompue. En d'autres circonstances, le lieu public, alors poreux à la structure urbaine, devient contributoire à l'activité du village. La diversité des activités saisonnières pouvant y être tenus, pensées ici comme un marché de fruits et légumes, un marché de fleurs, une cabane à sucre de même qu'un jardin de sculptures de glace et de neige, encourage le rassemblement des citoyens de tous genres (figures 19 et 20). La position centrale de la place publique au sein de la grande surface d'alimentation lui assure une protection contre les vents dominants du sud-ouest et le bruit originant de l'avenue Royale. De plus, elle bonifie l'apport en lumière naturelle de la typologie commerciale, influençant, ainsi que le rapporte Boyce (Boyce, Hunter, Howlett 2003 : 66), le succès des ventes : « Daylighting of a conventionally windowless retail space can have a positive effect on sales ».



figure 19 : perspective de la place en été



figure 20 : perspective de la place en hiver

L'introduction d'une composante novatrice au programme de la grande surface d'alimentation du village de Château-Richer, la place publique centrale, inspire une réflexion sur la configuration même de la typologie. Le projet d'architecture propose alors un schéma en boucle respectant les logiques commerciales d'aménagement. En effet, l'aire disponible à des fins d'édification du site d'intervention s'avérant limitée, la superficie de l'espace de vente principal, fragment du plus important gabarit, se répartit sur deux niveaux dont des tapis roulants inclinés assurent la liaison. Par ailleurs, la porosité dite urbaine de la place publique induit une différenciation de l'entrée et de la sortie de l'espace commercial concerné : la première se localisant en bordure de l'avenue Royale pour des raisons de visibilité et de proximité des flux de circulation automobile et piétonne, la seconde s'y trouve ainsi en retrait. Alors que le rez-de-chaussée accueille des fonctions permettant un dégagement visuel de l'espace et favorisant l'établissement de contacts humains, soit la boulangerie, la charcuterie, la fromagerie, la poissonnerie, la boucherie de même que les départements des mets préparés et des fruits et légumes, des éléments verticaux tels que les étagères et les comptoirs surgelés et réfrigérés occupent l'étage. L'aménagement de l'espace de vente principal de la grande surface d'alimentation de Château-Richer résulte principalement de considérations paysagères. En effet, en imposant des mouvements de circulation, il cherche à encourager la découverte de points d'intérêt, ponctuels et étendus, du paysage : l'église, le fleuve Saint-Laurent, le sacré-cœur. La localisation des espaces techniques généralement associés à l'espace de vente sur la paroi est du projet architectural se justifie par la pauvreté paysagère qu'offre cette direction. Par ailleurs, l'aménagement, entre autres de la boulangerie et de la chambre de préparation des fruits et légumes, témoigne du parti de présenter au contexte villageois, en plus des produits destinés à la vente, ceux en cours de préparation par la main d'oeuvre.

Fruit de la fragmentation et vecteur d'une *porosité sociale* ainsi comprise au sens que lui attribue Steven Holl, le café se veut une exploration de l'intégration d'espaces publics diversifiés au village de Château-Richer (figure 21). D'une part, sa configuration même prévoit la conservation du rez-de-chaussée du désormais ancien hôtel de ville et ce, pour des raisons culturelles et matérielles. Le parti de conserver exempt de toute édification le front du bâtiment historique y permet alors la création d'un lieu public polyvalent dont l'aménagement intègre la végétation existante. D'autre part, orienté de façon à offrir des perspectives sur deux composantes majeures du paysage, les symboles religieux et le fleuve Saint-Laurent, l'espace du café dans lequel sont aménagés les tables s'avère un véritable filtre entre le contexte commercial voire public et la résidence voisine. Enfin, la localisation des terrasses extérieures, protégées et ouvertes, favorise l'établissement de contacts visuels, auditifs et même physiques entre leurs usagers et les divers milieux au langage intrinsèque environnant. L'aménagement même du café s'effectue en continuité avec la topographie du site d'intervention : la répartition du mobilier sur plusieurs niveaux multiplie l'offre de points de vue sur le fleuve Saint-Laurent. À noter qu'à l'étage se localise un espace destiné exclusivement aux enfants, auquel s'y trouve d'ailleurs annexée une toiture végétalisée et protégée des vents et ce, en raison de la composition formelle du projet d'architecture. Une telle mixité d'usages assure conséquemment une diversité de la clientèle.



figure 21 : perspective du café

Composante indissociable du concept même de la grande surface, le stationnement du projet d'architecture proposé se voit localisé en souterrain et ce, en raison des contraintes spatiales du site d'intervention. La topographie en permettant l'ouverture vers le boulevard Sainte-Anne, sont ainsi minimisés les désagréments sensoriels habituellement inhérents à son cloisonnement. Afin d'éviter les conflits avec la clientèle piétonne de la grande surface d'alimentation du village de Château-Richer, l'accès au stationnement se situe à l'est du site.

L'implantation du débarcadère du côté de la voie ferrée orienté vers le boulevard Sainte-Anne résulte de considérations spatiales et techniques relatives principalement aux déplacements des camions (figure 22). La livraison des produits, entreposés d'abord au sous-sol puis distribués ensuite aux étages, s'effectuant par le parcours de restructuration, l'artère historique et sensible que constitue l'avenue Royale n'a alors pas à supporter la pression induite par une telle activité.



figure 22 : perspective depuis le boulevard Sainte-Anne

Du concept de *porosité surfacique* avancé par Steven Holl s'inspire le traitement des parois de la grande surface d'alimentation du village de Château-Richer. Médiatrices entre le projet d'architecture et le paysage, les parois, de par leur matérialité, modifient la nature du dialogue que ces derniers entretiennent. D'une part, la surface vitrée permet l'observation panoramique du paysage. Sur les principales composantes de celui-ci, soit l'église et le fleuve Saint-Laurent, s'ouvre littéralement l'espace de vente principal de la typologie commerciale, transformant ainsi les courses usuelles en moments de contemplation. Ce type de porosité surfacique permet

également l'observation des produits en cours de préparation par la main d'oeuvre depuis l'extérieur du projet d'architecture. D'autre part, le cadrage de portions prédéfinies du paysage résulte des variations dans la transparence même d'une surface. Le découpage stratégique d'un élément horizontal composant la paroi de l'aile localisée en bordure de l'avenue Royale, lequel y confère d'ailleurs une échelle humaine, dégage des perspectives, jadis impossibles, sur des centres d'intérêt du paysage (figure 23). De plus, l'insertion de surfaces transparentes dans la grille de panneaux translucides constituant l'enveloppe du café définit franchement des zones de paysage. Par ailleurs, une opacité des surfaces, qu'elle soit poreuse ou assumée, empêche tout établissement de contact visuel avec le paysage. Celles-ci se trouvent constituées de panneaux métalliques dont la texture réfère à celle de la pierre de taille. Lorsque perforées, les surfaces engendrent la formation d'intéressants jeux lumineux au sein de l'espace qu'elles circonscrivent, tel que le présente le café. À souligner que le traitement des toits est relatif à leur configuration même : alors que ceux en pente sont recouverts de tôle, ceux plats s'avèrent des jardins sauvages dans lesquels croissent des herbacées.

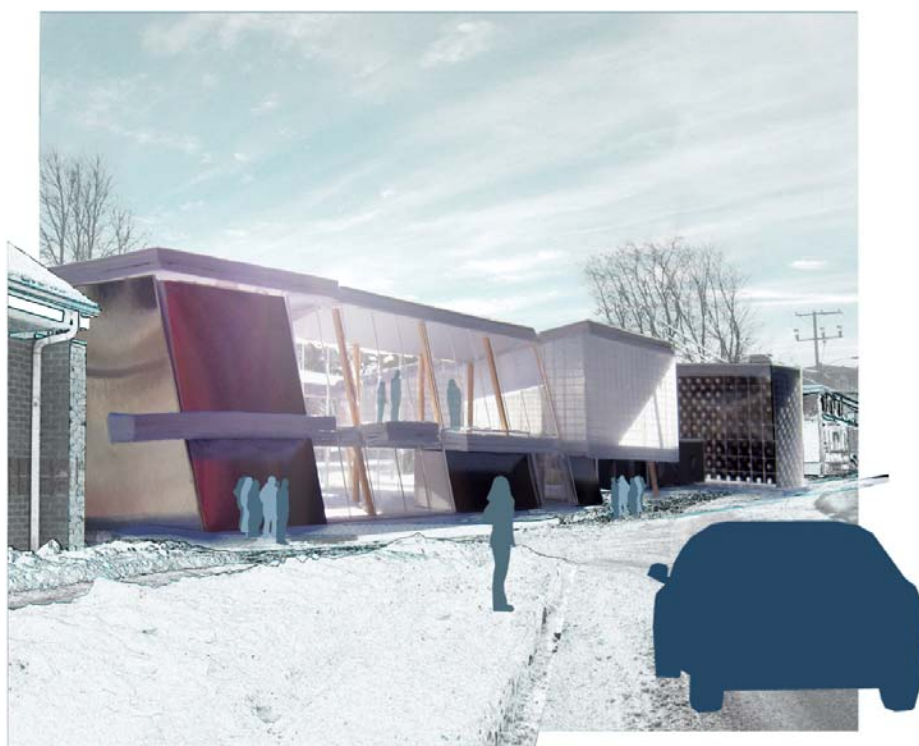


figure 23 : perspective depuis l'avenue Royale

Le présent essai(projet) s'interroge sur le potentiel d'intégration d'un lieu purement usuel, soit une grande surface d'alimentation, à un contexte périurbain. La compréhension de la complexité de ces concepts confirme la justesse des questions de recherche préalablement émises visant à orienter la (re)définition de la typologie commerciale concernée. En effet, la connaissance approfondie des contextes d'émergence des boîtes et du milieu périurbain ainsi que des effets de l'établissement d'une telle forme architecturale et du processus de la rurbanisation en soi soulève des enjeux d'ordre urbain, paysager et social. Parce que fondés sur ces mêmes considérations, les concepts d'intervention définis par Steven Holl et Rem Koolhaas, respectivement *l'expérience de la porosité* et *la reconsidération du lieu public*, démontrent une pertinence dans le cadre du présent essai(projet).

Le projet d'architecture propose une grande surface d'alimentation au cœur même du noyau villageois de Château-Richer. Ainsi, l'introduction et l'interprétation des concepts théoriques d'intervention préalablement étudiés en regard des résultats des analyses typomorphologique et paysagère du site d'intervention, lesquelles sont menées selon une méthodologie précise, en composent logiquement le processus de création architecturale.

Le projet d'architecture présenté témoigne de la difficulté d'inscrire spatialement une grande surface d'alimentation au sein d'une structure périurbaine établie quoique sensible. Alors que la configuration parcellaire d'un cœur villageois n'y prévoit pas l'établissement d'une telle typologie architecturale, celle-ci se doit également de composer avec un tissu bâti d'une toute autre nature, autant fonctionnelle que volumétrique. Par ailleurs, le milieu architectural présente un désintéressement presque général relativement à la conception de la grande surface, principalement celle destinée à l'alimentation, tel que le soutient Herman (Herman 2001 : 390) :

« Architecture's professional-academic establishment has failed twice with shopping. High Architecture bungled first by denying shopping's presence, then by accepting it blindly. The refusal of architecture's elite to engage retail has, as a result, disqualified designers from participating in the twentieth century's biggest contribution to urbanism. »

La boîte commerciale traditionnelle constituant conséquemment l'unique modèle de la typologie commerciale à l'étude, la vérification de la fonctionnalité de la configuration revisitée que propose le projet d'architecture s'avère limitée. Enfin, la grande surface d'alimentation du village de Château-Richer suscite une réflexion relative à son image même. Le langage architectural

du projet d'architecture doit-il témoigner de la typologie ? S'avérant le cas, réfère-t'il à celui de la boîte commerciale traditionnelle dont l'image se montre iconique ? Dans le cadre d'une recherche d'intégration urbaine, paysagère et sociale, ce processus architectural constitue-t'il nécessairement un paradoxe ? La grande surface d'alimentation du village de Château-Richer se veut un lieu dont la composition s'inspire des forces inhérentes au site d'intervention.

Le présent essai(projet) se veut une invitation à participer à la réflexion sur l'avenir du territoire périurbain comme lieu fragile et de la grande surface comme typologie commerciale. D'une part, la compréhension du phénomène de la rurbanisation par les principaux acteurs du développement régional encourage l'intervention architecturale empreinte de finesse et de sensibilité au cœur même de l'espace rural désormais menacé par l'investissement massif d'éléments étrangers au langage urbain. Un parti architectural fondé sur une lecture attentive du site, ici comprise en termes d'analyses typomorphologique et paysagère, assure alors l'établissement d'une cohésion entre le projet d'architecture en soi et le contexte périurbain, de même que la conservation voire la mise en valeur des particularités locales de celui-ci. D'autre part, la connaissance des effets négatifs inhérents à l'établissement de la boîte commerciale traditionnelle dans une structure, urbaine ou périurbaine, incite à reconsidérer la forme architecturale de cette typologie. Des concepts d'intervention tels que ceux proposés par Steven Holl et Rem Koolhaas, *l'expérience de la porosité* et *la reconsidération du lieu public*, constituent de solides fondations au processus de (re)définition de la grande surface. En transformant l'activité banale que s'avèrent les courses courantes en véritable expérience sensorielle et sociale, la grande surface, de par sa nature usuelle, devient médiatrice de l'architecture au sein de la population. Il va de soi que la réalisation, certainement utopique, de ces scénarios d'avenir du territoire périurbain et de la grande surface implique une sensibilisation et une prise de conscience populaire de même qu'un investissement de la part des principaux acteurs, qu'ils soient privés ou publics.

AVOCAT Charles (1984) "Essai de mise au point d'une méthode d'étude des paysages" in : CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE SUR L'EXPRESSION CONTEMPORAINE (ed.) *Lire le paysage, lire les paysages : acte du colloque des 24 et 25 novembre 1983*. Saint-Étienne : Université de Saint-Étienne, 11-23.

BAUER Gérard, ROUX Jean-Michel (1976) *La rurbanisation : ou, la ville éparpillée*. Paris: Éditions du Seuil.

BLAIS Anne-Marie (2006) *Identité et continuité culturelles : 2 façons d'habiter dans le village rural de Saint-Nicolas*. Essai(projet). Québec : École d'Architecture, Université Laval.

BOYCE Peter, HUNTER Claudia, HOWLETT Owen (2003) *The benefits of daylight through windows*. Revue littéraire. New York: Lighting research center, Rensselaer Polytechnic Institute.

CHUNG Chuihua Judy and al. (2001) *The Harvard Design School Guide to Shopping*. Köln: Taschen.

Communauté métropolitaine de Québec, www.cmquebec.qc.ca (1^{er} décembre 2006).

HERMAN Daniel (2001) "High Architecture" in: CHUNG Chuihua Judy and al. (ed.) *The Harvard Design School Guide to Shopping*. Köln: Taschen, 390-401.

HINKIN Paul (1998) "Lipstick on the face of an elephant". *Architectural Design*, janvier-février, v.68, n.1-2, p.60-65.

HOLL Steven (2005) *Steven Holl: experiments in porosity, the 2005 Martell lecture*. Buffalo: School of Architecture and Planning, University at Buffalo.

KAHN Barbara E. (1997) *Grocery revolution: the new focus on the consumer*. Reading: Addison-Wesley.

KLIMENT Stephen A. (2004) *Building type basics for retail and mixed-use facilities*. Hoboken: John Wiley and Sons.

LAROCHELLE Pierre (2000) *Composition architecturale et typologie du bâti. Lecture du bâti de base*. Québec : École d'Architecture, Université Laval. (Traduit de l'italien : CANIGGIA Gianfranco, MAFFEI Gian Luigi (1979) *Composizione architettonica e tipologia edilizia. Lettura dell'edilizia di base*. Venise: Marsilio Editore.)

LEMIEUX Maxime, TAILLEFER Étienne (2005) *Analyse de la forme des tissus urbains villageois de la Côte-de-Beaupré : le cas du noyau villageois de Château-Richer*. Rapport de recherche dans le cadre du cours ARC-64066 Morphologie et syntaxe des milieux bâtis. Québec : École d'Architecture, Université Laval.

McMORROUGH John (2001) "City of shopping" in: CHUNG Chuihua Judy and al. (ed.) *The Harvard Design School Guide to Shopping*. Köln: Taschen, 192-203.

MOORE Rowan, SUDJIC Deyan (2002) "The reinvention of shopping". *Domus*, février, n.845, p.30-45.

MORETTI GianPiero (1998) *Analyse morphologique des centres commerciaux régionaux et des tissus urbains qui les contiennent : le cas de l'agglomération de Québec*. Mémoire de maîtrise. Québec : École d'Architecture, Université Laval.

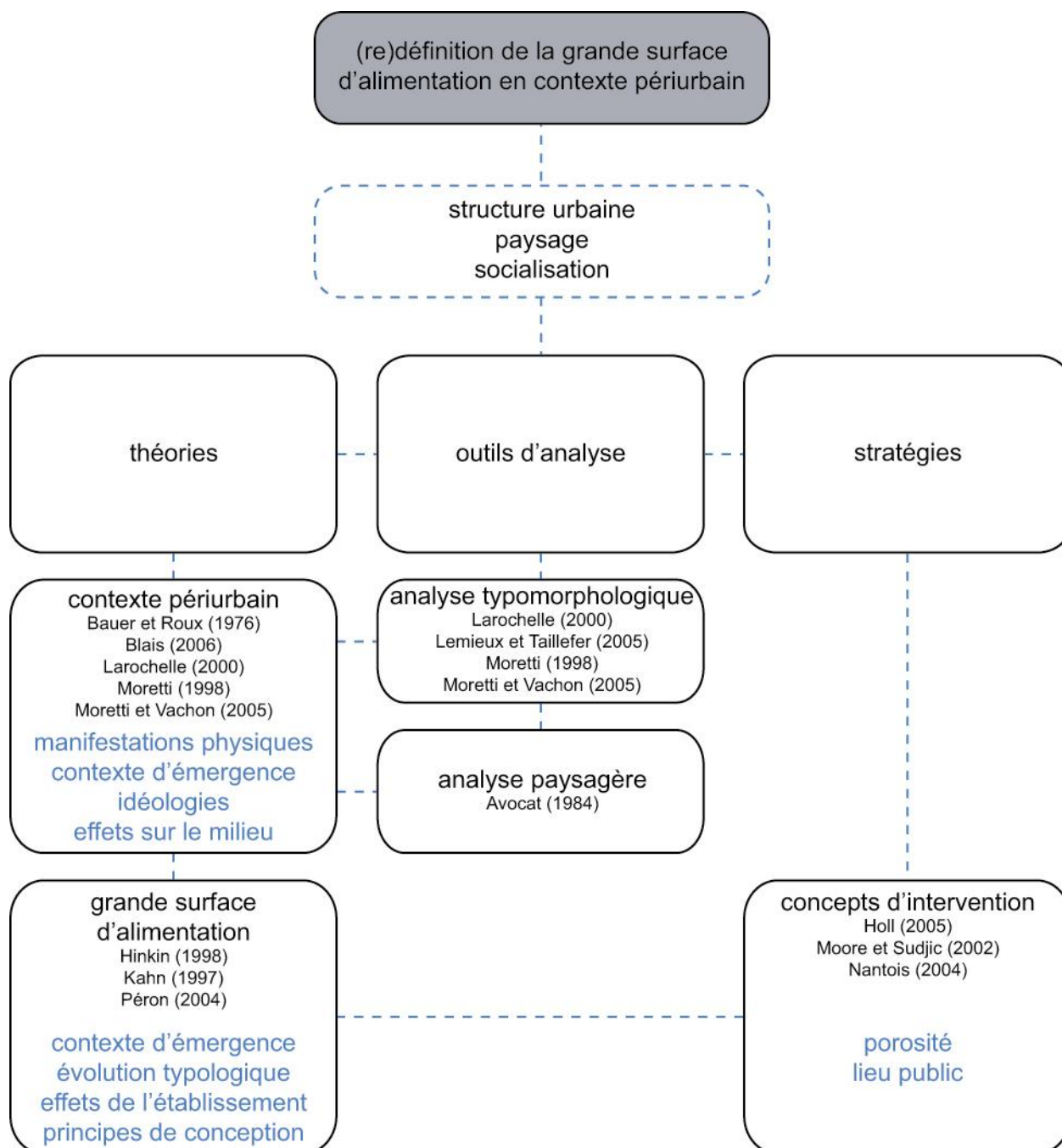
MORETTI GianPiero, VACHON Geneviève (2005) *Morphologie du cadre bâti de la couronne périurbaine de la Communauté métropolitaine de Québec*. Rapport de recherche du GIRBa. Québec : École d'Architecture, Université Laval.

NANTOIS Frédéric (2004) "M-Preis, le pari de l'architecture". *d'A*, octobre, n.140, p.60-63.

PÉRON René (2004) *Les boîtes : les grandes surfaces dans la ville*. Nantes : L'Atalante.

SIEVERTS Thomas (2004) *Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt*. Marseilles : Parenthèses.

schéma de concepts



alternatives de la porosité surfacique d'une grande surface d'alimentation

le puits de lumière

Cette stratégie architecturale consiste en le percement d'ouvertures de dimensions données à des endroits préalablement identifiés de la toiture. Influençant de façon inhabituelle la perception de l'espace commercial par le client puisque qu'ouvrant des vues sur le ciel, le puits de lumière contrôle efficacement les effets des rayons solaires dans la surface d'alimentation. Ainsi, il augmente considérablement l'apport en lumière naturelle dans le lieu concerné : la consommation en éclairage se trouve réduite, le rendu des couleurs se voit amélioré, une atmosphère brillante et aérée est créée, la lumière s'avère diffusée et l'attention sur des produits préalablement sélectionnés est concentrée. De plus, le puits de lumière facilite le contrôle des gains thermiques. Enfin, cette stratégie architecturale s'avère d'un intérêt certain sur le plan technique : elle confère à la surface d'alimentation une flexibilité de l'aménagement intérieur et permet la ségrégation des espaces. En contre-partie, le puits de lumière empêche toutes vues sur le paysage, limitant donc les moyens d'orientation des clients dans l'espace commercial. Cette stratégie architecturale contraint également l'exposition des produits et de l'animation humaine de la surface d'alimentation aux passants, brimant conséquemment l'établissement de relations.

la surface vitrée

La stratégie architecturale que constitue la surface vitrée consiste en l'utilisation de panneaux de verre d'importantes dimensions en guise de frontière entre les environnements extérieur et intérieur.



M-Preis de l'architecte Dominique Perrault (Zirl, Autriche)
source : Nantois (2004)

La surface vitrée influence positivement la perception de l'espace commercial par le client. En effet, elle permet des vues sur le paysage ce qui, entre autres, facilite l'orientation du consommateur dans la surface d'alimentation puisque celui-là agissant tel un repère. Par son abstraction matérielle, la surface vitrée efface les limites entre l'extérieur et l'intérieur et situe en fait les produits dans un contexte autre que strictement commercial, compris tels que les milieux urbain et naturel. Enfin, elle permet que l'éclairage nocturne du lieu concerné le transforme en véritable lanterne. Cette stratégie architecturale présente un intérêt commercial : elle expose les produits et l'animation humaine de la surface d'alimentation aux passants, engendrant conséquemment la création de relations. La surface vitrée augmente considérablement l'apport en lumière naturelle dans l'espace. Ainsi la consommation en éclairage se trouve réduite, le rendu des couleurs se voit amélioré et une atmosphère brillante et aérée est créée. En contrepartie, la surface vitrée présente des contraintes techniques : elle restreint les possibilités d'aménagement de la surface d'alimentation et en empêche la ségrégation des espaces. Énergiquement, elle génère une importante surchauffe du lieu, le contrôle des gains thermiques s'effectuant difficilement. Enfin, la surface vitrée distrait de l'attention portée aux produits en raison des perspectives sur l'extérieur qu'elle permet.

la surface vitrée et filtrée

L'exploitation de la stratégie de porosité que s'avère la surface vitrée et filtrée réside dans la juxtaposition de panneaux de verre d'importantes dimensions et de filtres de toute nature en guise de frontière entre les environnements extérieur et intérieur.



M-Preis de l'architecte Dominique Perrault (Wattens, Autriche)
source : Nantois (2004)

La surface vitrée et filtrée contrôle efficacement les effets des rayons solaires dans l'espace commercial. Ainsi, elle augmente considérablement l'apport en lumière naturelle dans la surface d'alimentation : la consommation en éclairage se trouve réduite, le rendu des couleurs se voit amélioré et la lumière est diffusée. Prévenant la surchauffe, elle contribue également à la conservation des produits, spécialement des fruits et des légumes. La nuit, la surface vitrée et filtrée permet que l'éclairage intérieur du lieu concerné le transforme en repère dans le paysage. Enfin, elle présente un intérêt commercial puisque qu'elle concentre l'attention des clients sur les produits même. En contre-partie, la surface vitrée et filtrée présente des contraintes techniques : elle restreint les possibilités d'aménagement de la surface d'alimentation et nuit à la ségrégation des espaces. Perceptuellement, elle empêche toutes vues sur le paysage, limitant donc les moyens d'orientation des clients dans l'espace commercial. Par l'expression de la matérialité, la surface vitrée et filtrée impose les limites entre l'extérieur et l'intérieur. Cette stratégie architecturale contraint l'exposition des produits et de l'animation humaine de la surface d'alimentation aux passants, brimant conséquemment l'établissement de relations.

la fenestration ponctuelle

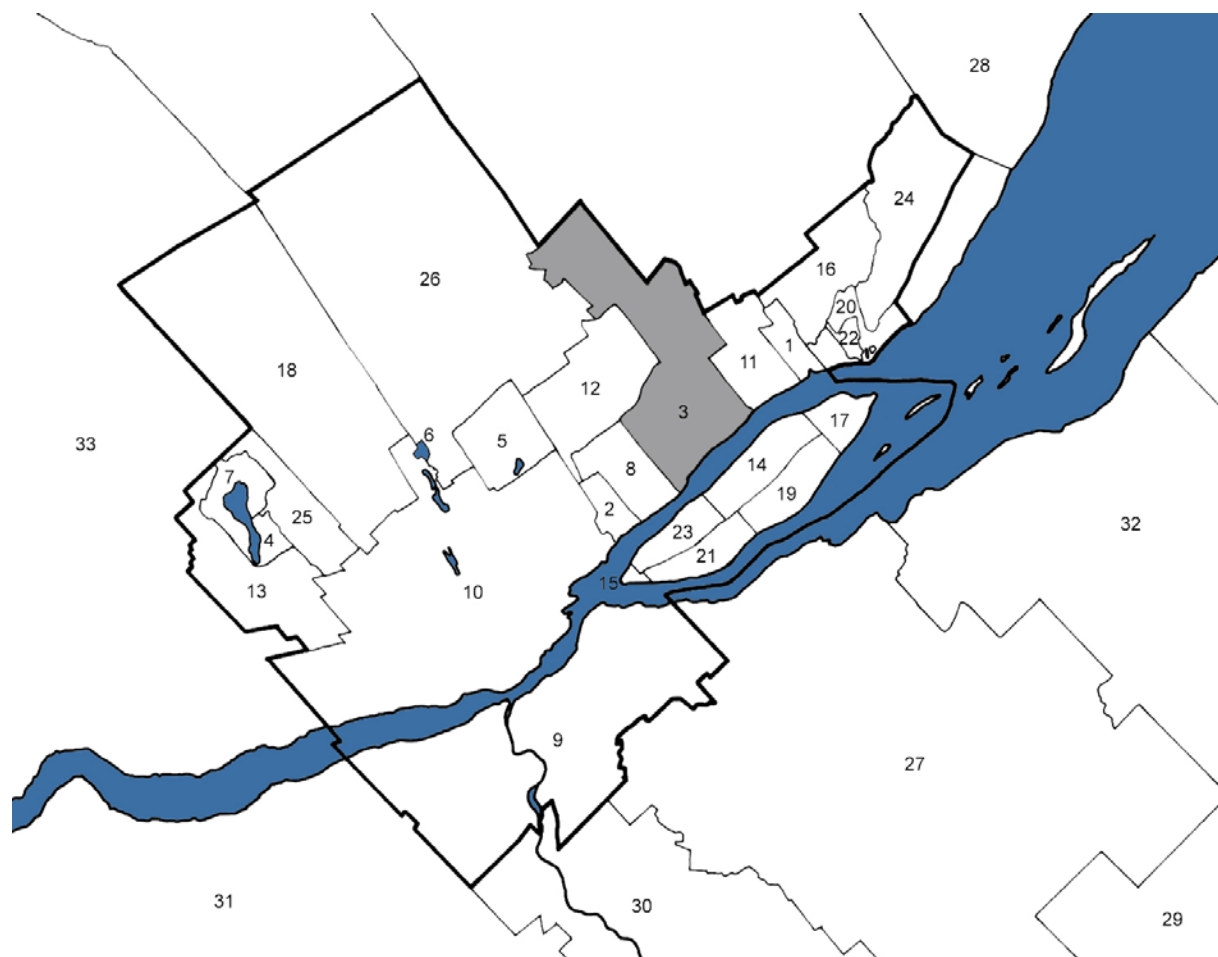
Le percement d'ouvertures de dimensions données à des endroits préalablement identifiés des parois latérales définit ainsi la stratégie architecturale qu'est la fenestration ponctuelle.



M-Preis de l'architecte Reiner Kobert (Wörs, Autriche)
source : Nantois (2004)

La fenestration ponctuelle influence de façon positive la perception de l'espace commercial par le client. En effet, elle cadre des vues d'un grand intérêt sur le paysage ce qui, entre autres, contribue à l'orientation du consommateur dans la surface d'alimentation. Par son langage architectural, cette stratégie confère au lieu concerné une échelle davantage domestique. La fenestration ponctuelle présente un intérêt commercial puisque qu'elle permet l'exposition des produits et de l'animation humaine de la surface d'alimentation aux passants, favorisant conséquemment la création de relations. Facilitant le contrôle des gains thermiques, la fenestration ponctuelle contribue également à l'apport en lumière naturelle dans l'espace. Ainsi la consommation en éclairage se trouve réduite, le rendu des couleurs se voit amélioré et l'attention sur des produits préalablement sélectionnés est concentrée. Enfin, cette stratégie architecturale s'avère d'un intérêt certain sur le plan technique : elle confère à la surface d'alimentation une flexibilité de l'aménagement intérieur et permet la ségrégation des espaces. Par l'expression de la matérialité, la fenestration ponctuelle impose les limites entre l'extérieur et l'intérieur. Également, elle distrait de l'attention portée aux produits en raison des perspectives sur l'extérieur qu'elle permet.

analyse du contexte



- | | | |
|---|---|------------------------------|
| 1 Beaupré | 14 Sainte-Famille | 27 MRC de Bellechasse |
| 2 Boischatel | 15 Sainte-Pétronille | 28 MRC de Charlevoix-Est |
| 3 Château-Richer | 16 Saint-Ferréol-les-Neiges | 29 MRC des Etchemins |
| 4 Fossambault-sur-le-Lac | 17 Saint-François | 30 MRC de La Nouvelle-Beauce |
| 5 Lac-Beauport | 18 Saint-Gabriel-de-Valcartier | 31 MRC de Lotbinière |
| 6 Lac-Delage | 19 Saint-Jean | 32 MRC de Montmagny |
| 7 Lac Saint-Joseph | 20 Saint-Joachim | 33 MRC de Portneuf |
| 8 L'Ange-Gardien | 21 Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans | |
| 9 Lévis | 22 Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente | |
| 10 Québec | 23 Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans | |
| 11 Sainte-Anne-de-Beaupré | 24 Saint-Tite-des-Caps | |
| 12 Sainte-Brigitte-de-Laval | 25 Shannon | |
| 13 Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier | 26 Stoneham-et-Tewkesbury | |

localisation géographique de Château-Richer
source originale : www.cmquebec.qc.ca



analyse du site : conditions de vents et d'ensoleillement et vues
source: auteur



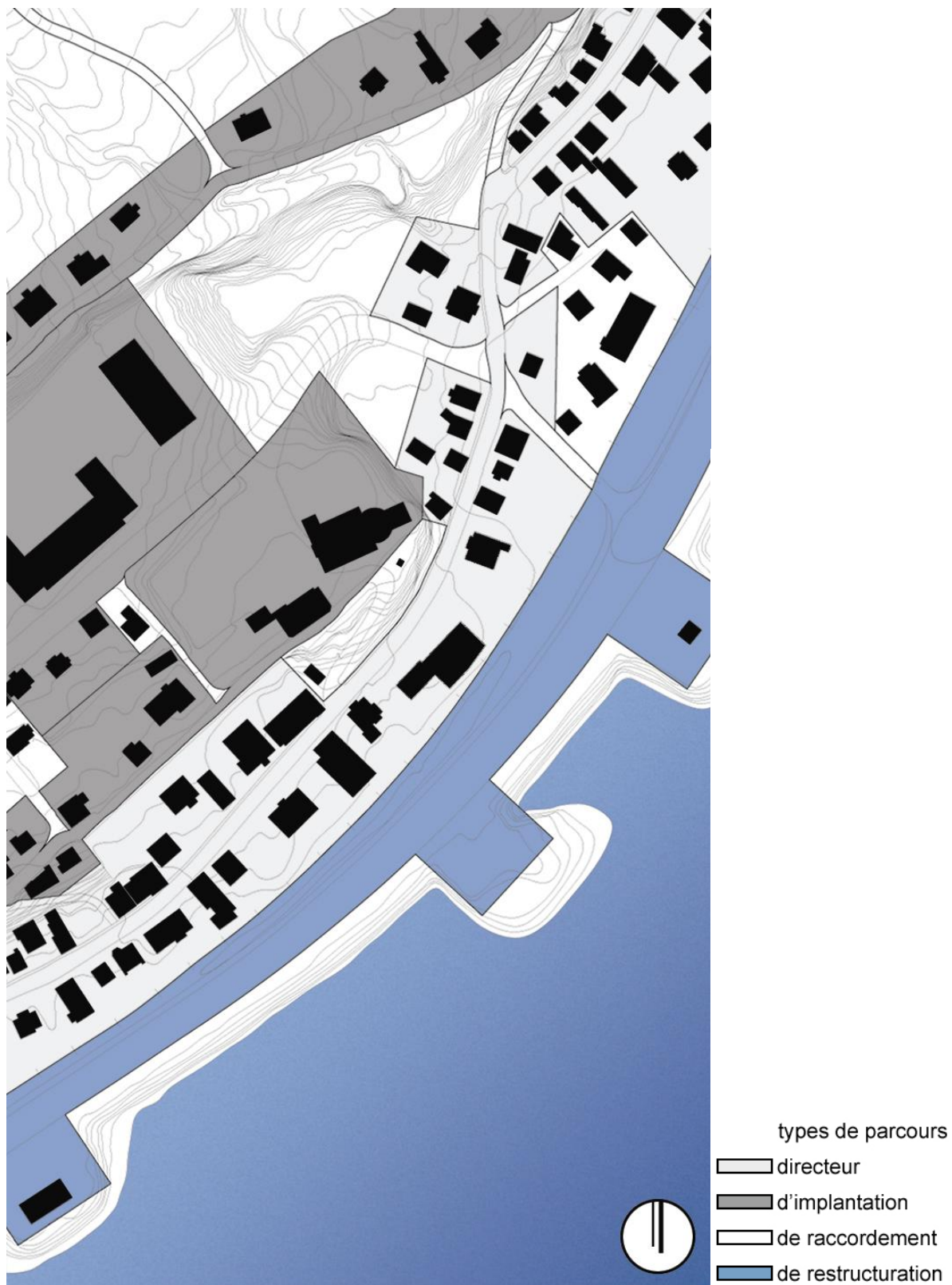
analyse diachronique : évolution du système viaire
source originale: Lemieux et Taillefer (2005)



analyse diachronique : évolution du bâti
source originale: Lemieux et Taillefer (2005)



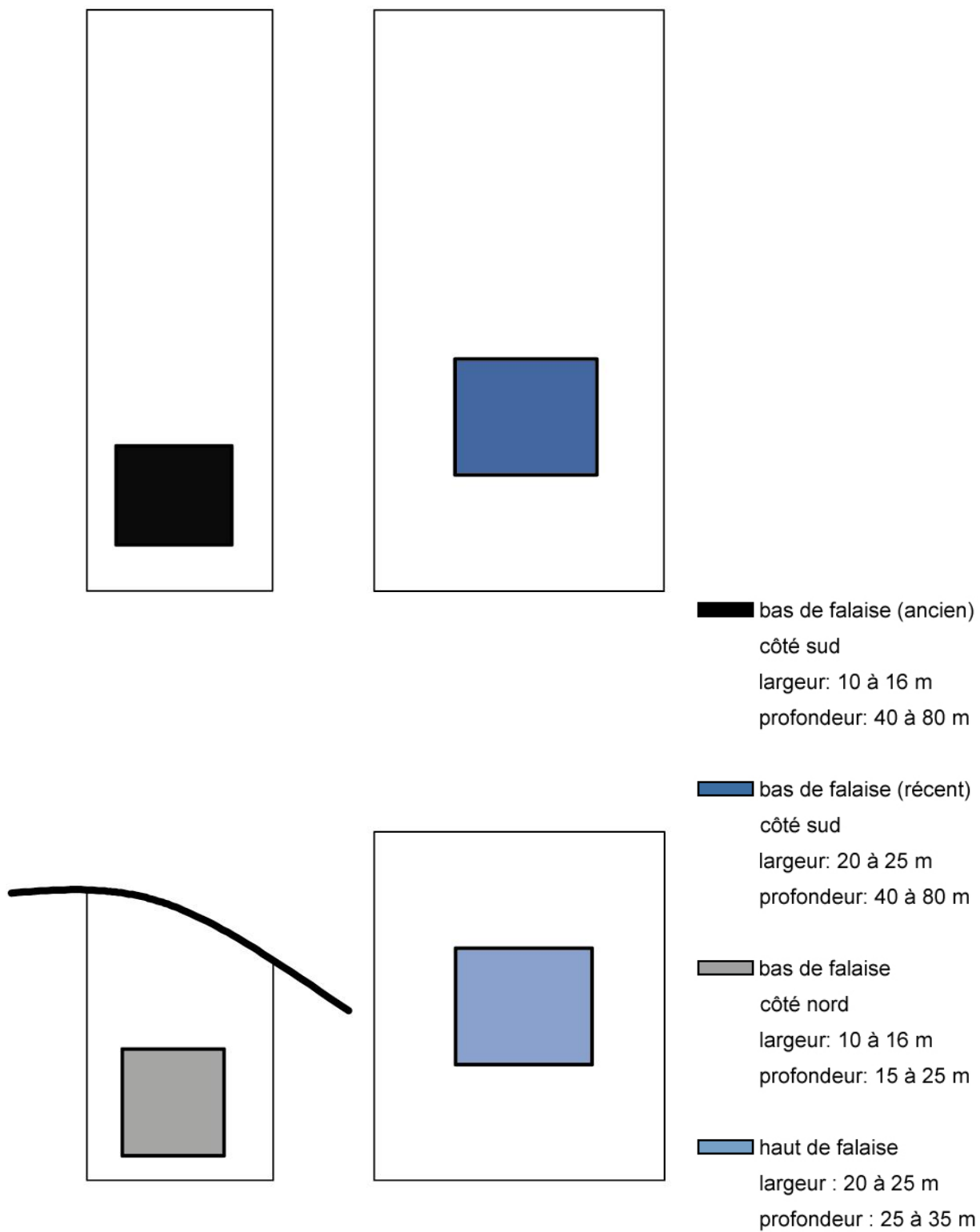
analyse synchrone : système viaire et nodalités
 source originale: Lemieux et Taillefer (2005)



analyse synchrone : unités morphologiques
source originale: Lemieux et Taillefer (2005)



analyse synchronique : nature du bâti et polarités
 source originale: Lemieux et Taillefer (2005)



analyse synchronique : parcellaire
source originale: Lemieux et Taillefer (2005)

analyse paysagère

site :

noyau villageois de Château-Richer

date des observations :

29.12.2006

saison :

hiver

température :

environ -15 °C, ensoleillement

1. APPROCHE SENSORIELLE

moyens de découverte

infrastructures de circulation	avenue Royale (accès direct), voie ferrée, boulevard Sainte-Anne, fleuve Saint-Laurent - par juxtaposition.
points de vue	depuis le fleuve Saint-Laurent, le boulevard Sainte-Anne, l'avenue Royale, la place de l'église ainsi que la côte de la chapelle.
autres	-

description

volumes	
<i>nature</i>	juxtaposition du fleuve, d'une plaine, d'une falaise et d'un plateau ; occupation de la plaine par du bâti et des infrastructures de circulation ; végétation ponctuelle de la plaine ; falaise domestiquée (mur de soutènement) et végétalisée.
<i>aspect</i>	multiplication de volumes d'échelle domestique.
<i>géométrie</i>	multiplication de volumes cubiques intégrant des diagonales.
<i>apparence</i>	juxtaposition de volumes unitaires isolés et d'interstices (plein – vide) d'une part, sur une absence d'écran (fleuve) et d'autre part, sur une présence d'écran (falaise).
formes	multiplication de formes géométriques découpées voire rigides dans un milieu plus souple formellement (relief, système viaire).

plans		juxtaposition perceptible de plans horizontaux et verticaux, parfois indéfinis, parfois limités.
trames		inscription dans une trame géométrique variable et historique dont la possible lecture témoigne d'une abstraction des réalités contemporaines.
lignes		juxtaposition de lignes franches ponctuelles (puisque selon l'axe des z) et de lignes courbes infinies (puisque selon les axes des x et y).
couleurs		couleurs à prédominance monochrome - variations sur les tons de gris et de beige ; ponctuation de végétation ; ponctuation de couleurs claires du bâti ; contraste de couleurs obtenues par le bleu du ciel et de l'eau.
lumière		lumière brillante et directe ; incidence de la falaise et du bâti sur les ombres portées ; réflexion de la lumière par l'eau.
mouvements		ondulation de l'eau ; froissement de la végétation et flottement des drapeaux dus au mouvement du vent ; déplacement rapide des véhicules automobiles sur le boulevard Sainte-Anne, modéré sur l'avenue Royale ; passage du train sur la voie ferrée.
matière		
nature	minérale végétale aqueuse	présence du roc. présence de feuillus et de résineux. -
texture	minérale végétale aqueuse	aspect rugueux. aspects doux et piquant. aspect ondulé.
bruits		bruits sourds générés par la circulation des véhicules automobiles et du train ; froissement de la végétation et claquement des drapeaux dus au mouvement du vent ; sonnerie des cloches de l'église.
signes culturels		multiplication des panneaux d'affichage ; présence d'un musée d'interprétation, jadis un couvent ; présence d'une église, d'un presbytère, d'un sanctuaire et d'un sacré-cœur ; multiplication de la signalisation (panneaux, feux) ; présence de drapeaux.

échelles de perception

échelle de vision	vers le fleuve, champ de vue important – horizon lointain ; vers la falaise et le bâti, champs de vue, parfois cadrés, parfois ouverts, moyens – horizon parfois lointain, parfois proche.
échelle interne	multiplication des vues due à la topographique (depuis et vers le site) ; écrans visuels – bâti et falaise ; percées interstitiels entre le bâti vers le fleuve.
complexité	inscription du site dans une courbe de l'avenue Royale et en bordure du boulevard Sainte-Anne ; siège de l'église sur la falaise.
lisibilité	lisibilité graduelle du paysage par la découverte séquentielle (avenue Royale) ; lisibilité partielle du paysage par la découverte séquentielle (boulevard Sainte-Anne)

conclusion

paysage géométrique (rigidité et souplesse) multipliant les composantes ponctuelles naturelles et humaines.

2. ANALYSE DES CARACTÈRES DU PAYSAGE

organisation dans l'espace

monotonie (<i>vs contraste</i>)	juxtaposition dans le paysage de volumes de géométrie et d'aspect semblables selon un mode d'implantation comparable et destinés majoritairement à la même fonction.
diversité (<i>vs unité</i>)	-
identité (<i>vs banalité</i>)	paysage identitaire fortement marqué par la présence d'une histoire lisible et d'éléments naturels propres à Château-Richer influençant l'occupation du sol.
cohérence (<i>vs incohérence</i>)	expression claire des fonctions.

pluralité (<i>vs dualité</i>)	-
hétérogénéité (<i>vs homogénéité</i>)	juxtaposition de milieux (maritime, autoroutier, ferroviaire, villageois) et d'occupations du sol divers.
complexité (<i>vs simplicité</i>)	multiplication de volumes sur un relief particulier.
ordonnancement (<i>vs désordre</i>)	cohérence entre les traits physiques et les pratiques.
continuité et discontinuité	unicité du langage formel ; variété topographique.
éparpillement (<i>vs densité</i>)	fragmentation de l'occupation humaine dans le paysage.
solidité (<i>vs fragilité</i>)	-

organisation dans le temps

pérennité (<i>vs éphémère</i>)	inscription dans une histoire de l'occupation du sol (soumise à la topographie) ; modifications occasionnelles des traits physiques.
permanence (<i>vs mutation</i>)	-
statisme (<i>vs dynamisme</i>)	inscription dans une continuité fonctionnelle.
stabilité (<i>vs instabilité</i>)	-
évolution (<i>vs constance</i>)	insertion de pratiques nouvelles dans un environnement témoignant d'une époque : typologie résidentielle, système autoroutier.

conclusion

complexité.

3. ANALYSE DES COMPOSANTES SOCIO-ÉCONOMIQUES

habitat

types d'habitat	habitat résidentiel destiné à une occupation permanente ; habitat majoritairement individuel quoique présence ponctuelle d'habitat collectif ; habitat majoritairement historique.
architecture	habitat majoritairement d'architecture traditionnelle présentant des caractéristiques communes : surélévation du rez-de-chaussée par rapport au niveau de la rue, lucarne, toiture à deux versants ou mansard, composition géométrique des façades, galerie, maçonnerie ; altération du caractère traditionnel par des modifications apportées par les propriétaires ; importation de modèles : bungalows.
mode d'organisation	agglomération de résidences isolées sur le tracé de l'avenue Royale - orientation des façades vers cette dernière ; agglomération de résidences isolées sur les tracés des autres parcours.

activités

agriculture	localisation de terres agricoles en amont de la falaise.
industrie	localisation d'une industrie relative à la transformation du bois au sud-ouest du noyau villageois de Château-Richer ; architecture d'entrepôt .
commerce	localisation de commerces dans le noyau villageois de Château-Richer ; commerces destinés à un service local ; architecture résultant d'une transformation d'une typologie résidentielle (discrétion).
tourisme	localisation de camps de chasse et de pêche en amont de la falaise ; augmentation saisonnière de la population ; localisation d'attraits à caractère culturel dans le noyau villageois de Château-Richer ; génération d'un flux de visiteurs ponctuels ; activité liée à l'histoire du lieu ; recyclage architectural d'un couvent.

infrastructures

lignes M.T. et H.T.	cheminement d'une ligne m.t. sur le tracé de l'avenue Royale - traversée de fils pour la desserte du bâti ; cheminement d'une ligne h.t. sur le tracé du chemin de fer ; ponctuation sur le tracé du boulevard Sainte-Anne d'appareils d'éclairage au langage autoroutier ; important impact visuel sur le paysage - multiplication des axes verticaux et de fils plus ou moins lâches.
routes	juxtaposition de l'avenue Royale et du boulevard Sainte-Anne ; rareté des connexions physiques entre les deux tracés - dans ce cas, langage urbain de celles-là ; sillonement de routes dans la topographie depuis l'avenue Royale.
voie ferrée	cheminement d'une voie ferrée sur le tracé du boulevard Sainte-Anne voire dans les cours arrières des résidences de l'avenue Royale ; minime impact sur le paysage si ce n'est des installations requises aux intersections.
canaux	-
sentiers	présence de sentiers pédestres liant le sommet et la base de la falaise - rue de l'église et prolongation de la rue Pichette.

usages et pratiques

fréquentation du site	fréquentation continue et considérable puisque accueillant des services destinés à la population.
accessibilité	accessibilité seulement possible depuis l'avenue Royale ; accessibilité depuis le boulevard Sainte-Anne facilitée par la proximité avec la rue Dick.
imagerie	paysage naturel.

conclusion

espace de vie naturel pour les villageois.

4. ANALYSE DES COMPOSANTES NATURELLES

incidence du climat	climat québécois, régi par les saisons.
présence du relief	juxtaposition de diverses typologies de relief : plaine, falaise, plateau.
réseau hydrographique	importante présence du fleuve Saint-Laurent ; écoulement de deux ruisseaux de part et d'autre du site – ruisseau Prémont et ruisseau Besserer.
importance des formations végétales	présence ponctuelle de végétation dans le paysage ; aucune obstruction visuelle ; adhérence d'une végétation plus importante à la paroi de la falaise.

5. CONCLUSION SUR LA VALEUR PATRIMONIALE DU PAYSAGE

paysage naturel et historique.

planches du projet telles que présentées à la critique finale du 4 avril 2007



1.

THÈSE ET OBJECTIFS

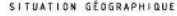
consolidation du milieu

intégration au paysage

PERSPECTIVE DEPUIS L'ÉGLISE

bonification de la socialisation

CLAUDIA AUDET
EIP) EN ARCHITECTURE
UNIVERSITÉ CAVAL
04.2007



2.

SITE



LOCALISATION DU SITE

1.500

FORME URBAINE



```

#Etat      #1780      #1853      #1906      #1967
-disparition à l'état suivant
types de parcsours
-directeur
-d'implantation
-de rectoement
-de restructuration
ÉVOLUTION: SYSTÈME VIAIRE

```

TERRITOIRE



Herres agricoles
ruisseau Bessier
falaise
voie ferrée
boulevard Sainte-Anne
Rivière Saint-Laurent

LIMITES ET NODALITÉS



périodes d'édification
☐ 1750-1850 ☐ 1850-1900
☒ 1900-1950 ☒ 1950-...

ÉVOLUTION: BÂTI

PAYSAGE



SIGNES CULTURELS



VOLUMÉTRIE BÂTIE



JUXTAPOSITION DES MILIEUX

AMBIANCES

VENTS ET ENSOLEILLEMENT
VUES RELATIVES AU SITE

TRADITION



ALTÉRATION



SCHEMA CONCEPTUEL

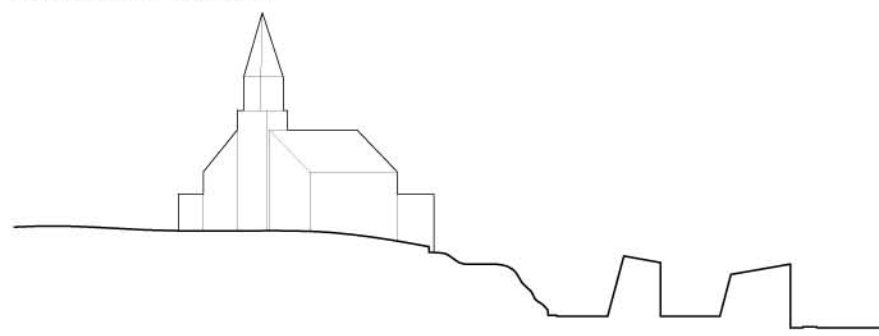
L'INTÉGRATION D'UNE GRANDE SURFACE D'ALIMENTATION AU CONTEXTE DE CHÂTEAU-RICHER

3.

PROJET



PERSPECTIVE DEPUIS L'AVENUE ROYALE



PROFIL TOPOGRAPHIQUE



1:250

PLAN D'IMPLANTATION

1:500



PERSPECTIVE DEPUIS LE BOULEVARD SAINTE-ANNE



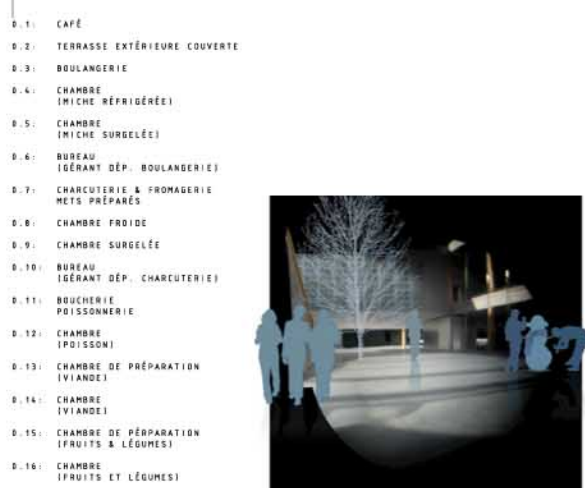
CLAUDIA ADRI
EXPI EN ARCHITECTURE
UNIVERSITÉ L'AMAL
04.2017

CLAUDIA AMDEE
EIP EN ARCHITECTURE
UNIVERSITÉ LAVAL
84.2003



- 2.1. STATIONNEMENTS
- 2.2. ENTREPOSAGE (PRODUITS NON PÉRISSABLES)
- 2.3. CHAMBRE (PRODUITS SURGELÉS)
- 2.4. CHAMBRE (VIANDE SURGELÉE)
- 2.5. CHAMBRE (PRODUITS LAITIERS)
- 2.6. CONCIERGE
- 2.7. SALLE MÉCANIQUE

- 1.1: STATIONNEMENTS
- 1.2: ARRÊT DE TRAIN
- 1.3: DÈBARCADE
- 1.4: BUREAU (DIRECTEUR)
- 1.5: SÉCRÉTARIAT
- 1.6: SALLE DE CONFÉRENCE
- 1.7: BUREAU (GÉRANT DÉP. FRUITS & LÉGUMES)
- 1.8: BUREAU (GÉRANT DÉP. BOUCHERIE)
- 1.9: SALLE DES EMPLOYÉS
- 1.10: CONCIERGE



- D. 1 : CAFÉ
- D. 2 : TERRASSE EXTÉRIEURE COUVERTE
- D. 3 : BOULANGERIE
- D. 4 : CHAMBRE (MICHÉ RÉFRIGÉRÉE)
- D. 5 : CHAMBRE (MICHÉ SURGELÉE)
- D. 6 : BUREAU (BUREAU DÉP. BOULANGERIE)
- D. 7 : CHARCUTERIE & FROMAGERIE
METS PRÉPARÉS
- D. 8 : CHAMBRE FROIDE
- D. 9 : CHAMBRE SURGELÉE
- D. 10 : BUREAU (BUREAU DÉP. CHARCUTERIE)
- D. 11 : BOUCHERIE
POISSONNERIE
- D. 12 : CHAMBRE (POISSON)
- D. 13 : CHAMBRE DE PRÉPARATION
(VIANDE)
- D. 14 : CHAMBRE (VIANDE)
- D. 15 : CHAMBRE DE PRÉPARATION
(FRUITS & LÉGUMES)
- D. 16 : CHAMBRE (FRUITS & LÉGUMES)



PERSPECTIVE DE LA COUR EN HIVER



- | | |
|------|------------------------|
| 0.1: | ESPACE DES EMPLOIS |
| 0.2: | TOITURE HABITABLE |
| 0.3: | ÉTAGÈRES |
| 0.4: | COMPTOIRS RÉFRIGÉRÉS |
| 0.5: | COMPTOIRS SURGELÉS |
| 0.6: | RÉFRIGÉRATEUR À BIÈRES |
| 0.7: | RANGEMENT |



PERSPECTIVE DE LA COUR EN ÉTÉ



PERSPECTIVE DU CAFÉ

